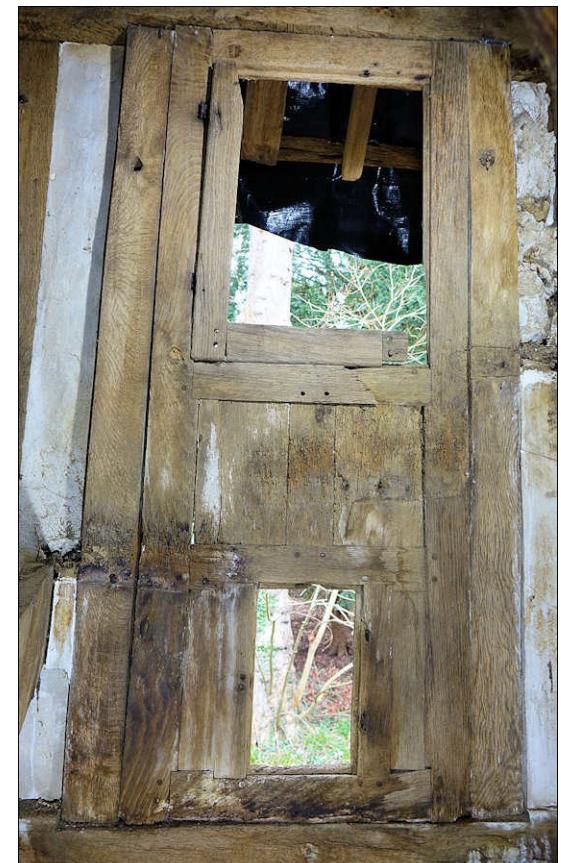


LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Deux ensembles de châssis

1 / fin des années 1570
2 / probablement début des années 1670



Malgré l'intérêt d'Arcisse de Caumont¹ dès 1867 et, un demi-siècle plus tard, de Raymond Quenedey², l'énigmatique manoir des Mathurins n'est plus guère qu'un fantôme en quête de résurrection³. Au début des années 2000, il conservait trois fenêtres de deux époques différentes avec leurs châssis d'origine plus ou moins complets. En 2006, les châssis du pavillon sud ont été vandalisés et détruits en grande partie. Entre 2018 et 2021, deux châssis du pavillon nord ont été volés. Aujourd'hui, il en reste un qui était peu visible et bloqué par un escalier. Nous avons pu heureusement documenter ces ensembles avant leur disparition. Ils témoignent des deux conceptions adoptées pour vitrer les vantaux jusqu'au XVIIe siècle. Malgré les pertes, le récent achat de ce manoir ouvre à n'en pas douter une nouvelle page de son histoire après ces deux décennies d'abandon.

1 / L'édifice

On a longtemps rattaché la construction de cet édifice à l'ordre religieux des Mathurins pour isoler leurs malades des miasmes de la ville dans une sorte de sanatorium avant l'heure, mais les recherches en cours du professeur Philippe Gelez, historien et nouveau propriétaire du lieu, permettent d'abandonner ce mythe au profit d'une origine plus conventionnelle. Si l'auteur de la commande du logis primitif réalisé au XVe siècle reste incertain (à gauche sur la fig. E.1), l'édification un siècle plus tard du pavillon nord et de la galerie qui le prolongent peut être attribuée à Thomas Vimont ou à son fils Robert, riches marchands de Lisieux. C'est seulement au XVIIe siècle que leurs descendants donneront une symétrie à l'ensemble qui borde l'ancienne route de Lisieux à Pont-l'Évêque en élevant un nouveau pavillon au sud.

Aujourd'hui, le monument se compose de cinq corps de bâtiment. Le plus ancien, à l'ouest, est le dernier témoin du logis primitif. La dendrochronologie a daté l'abattage de ses bois à l'automne/hiver 1474/1475⁴. Un long commun est venu s'y adosser postérieurement. A l'étage, le logis conserve des vestiges de ses anciennes fenêtres en façades sud et nord. Sur cette dernière, on peut observer une croisée et une demi-croisée séparées par un poteau de fond (fig. E.2). Au niveau de leur appui, on distingue des trous et des entailles dans les poteaux qui signalent la présence ancienne d'une lice moulurée. A l'intérieur, encore peu accessible du fait de la vétusté du bâtiment, les poteaux de ces fenêtres sont rainurés de haut en bas et les traverses intermédiaires formant croisillons sont en retrait. Ces caractéristiques indiquent qu'elles étaient fermées par des volets coulissants. Ils étaient posés contre les allèges lorsqu'ils étaient ouverts et recouvriraient l'ensemble des ouvertures lorsqu'ils étaient remontés, mais des positions intermédiaires étaient possibles grâce à une simple cheville introduite dans une succession de trous dans les potelets d'allèges. Les compartiments du haut de ces fenêtres sont encore bouchés par du torchis, mais ils étaient sans aucun doute fermés par une matière translucide. On observe toujours ces dispositions classiques, mais devenues rares, sur la « ferme » du château de Saint-



Fig. E.1. L'ensemble bâti : à gauche, l'ancien logis du XVe siècle et un commun postérieur ; à droite, le pavillon sud du XVIIe siècle ; à suivre, la galerie et le pavillon nord du XVe siècle.

1 A. de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, tome 5, arrondissement de Lisieux, Caen, 1867, p. 8-10.

2 R. Quenedey (notices descriptives de), *Les provinces de l'ancienne France, Normandie, Calvados*, tome 1, Paris, 1927.

3 Y. Lescroart, *Lisieux. Le « manoir des Mathurins », un monument historique en péril*, Bulletin monumental, tome 177-2, 2019, p. 159-162.

4 Rapport Dendrotech (35830 Betton) : réf. DT-2024-028 (septembre 2024).

Germain-de-Livet. Par ailleurs, le Centre de recherches sur les monuments historiques a réalisé en 1975 un relevé de ce type de fenêtre au manoir de la Bruyère à Auvillars, situé seulement à une dizaine de kilomètres, à l'ouest⁵. Les volets, qui n'ont pas été conservés lors de la restauration de cet édifice, étaient constitués de simples planches verticales maintenues par des traverses.

Ce n'est pas ce logis qui a retenu l'attention des historiens, mais la galerie et ses deux pavillons qui bordent le chemin à l'est. Le plus ancien, au nord (fig. 2.4), est daté par la dendrochronologie de la fin des années 1570 (date d'abattage : automne / hiver 1576/1577), soit un siècle après l'ancien logis. La galerie est édifiée à la suite, ses bois ayant été abattus un an plus tard. L'analyse du pavillon sud (fig. E.1, E.8 et E.12) montre immédiatement un ajout tardif, sa charpente se liant maladroitement avec la galerie. Ses dispositions témoignent plutôt d'une construction dans la première moitié du XVII^e siècle, voire au-delà. Seul le plancher de son comble a pu être daté, ses éléments ayant été abattus en hiver 1671/1672. Bien que nous ne puissions attester l'authenticité de celui-ci, la date reste cohérente avec ses caractéristiques architecturales. Nous détaillerons les deux pavillons dans les chapitres suivants, ceux-ci conservant d'importants éléments de leurs châssis de fenêtre.



Fig. E.2. Croisée et demi-croisée de l'ancien logis

2 / Le pavillon nord

Les fenêtres et leurs châssis

Ce pavillon possède quatre fenêtres d'origine au premier étage, dont certaines conservent des châssis mutilés. L'ensemble des éléments sauvagardés permet cependant d'avoir une vision très précise de leur clôture.

Les fenêtres, c'est-à-dire les baies, sont toujours structurées de la même façon (fig. E.6). En rives, elles sont composées de deux poteaux qui s'insèrent entre deux sablières, celle du haut formant linteau. L'appui est assemblé entre les deux poteaux et reçoit des potelets en allège. Les fenêtres les plus larges sont divisées par un meneau. Toutes étaient protégées par des grilles en saillie dont il ne reste que les trous de fixation de leurs barreaux dans les linteaux et les appuis (fig. 6.1). Les éléments de charpente sont feuillurés pour recevoir les vantaux vitrés qui affleurent le nu intérieur du pan de bois. Généralement, les assemblages sont réalisés sans tenir compte des feuillures qui sont exécutées ensuite. Ce n'est pas le cas ici, les tenons ayant un ravancement de feuillure (fig. 4.2).

La première fenêtre est située dans la cage d'escalier, en façade orientale. Elle comprend un grand châssis vitré qui ne s'ouvre pas (châssis A.1), celui-ci étant bloqué par les marches qui passent au-devant (fig. E.4). Il est divisé en deux parties, celle du bas recevant un soubassement à panneaux percé d'un petit guichet disparu, et celle du haut un volet fermant une vitrerie mise en plomb. Il ne reste qu'un montant et deux traverses de ce volet, mais ces éléments sont précieux puisqu'ils sont les derniers à témoigner des volets du pavillon nord (fig. 4.5).

A l'opposé, en façade occidentale, une autre fenêtre éclairant la grande pièce conserve l'un de ses deux vantaux vitrés (châssis A.2) (fig. 2.4 et 5.1). Sa conception est identique au précédent, mais il a perdu son volet et, depuis peu, le guichet de son soubassement, victime d'un acte de vandalisme.

Sur la même façade, une fenêtre a perdu son unique châssis, dont il ne reste que ses fiches à gond entaillées dans le poteau (fig. 2.4, à gauche).

Une autre fenêtre donnant du jour à la pièce de l'étage depuis la façade orientale conservait, avant 2021, ses deux vantaux vitrés (châssis A.3) (fig. E.6). Eux aussi ont été volés, mais nous avions pu en faire un relevé précis avant leur disparition. Ils ne possédaient plus leur volet et avaient perdu en grande partie leur serrurerie.

Le pavillon nord conserve un autre petit châssis (B) disposé dans une fenêtre percée dans une maçonnerie de briques modernes (fig. 8.1). Il est composé uniquement d'un bâti dormant et d'un volet, mais montre des traces d'un ancien treillis de fil de fer. Sa facture est très différente des châssis de type A.



Fig. E.3. Le pavillon nord
Cheminée de l'étage

5 Relevés du CRMH (ministère de la Culture) : C. Degas, 1975, n° D.11 255 à 11 258. La datation du début du XVe siècle réalisée par le CRMH a été revue par le laboratoire de dendrochronologie Dendrotech pour l'établir en 1468/1470 (rapport n° R1-2009-012).

Le châssis A.1 d'escalier

Le vantail vitré

Le démontage de quelques marches de l'escalier nous a permis de constater que le vantail n'est curieusement pas fixé au pan de bois (fig. 4.3). Il est maintenu à son emplacement uniquement par celles-ci.

Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées (fig. 3.1 et plan n°1). Sa moitié inférieure est réservée à un soubassement à deux registres, celui du haut étant garni de deux panneaux verticaux et celui du bas de deux panneaux plus étroits pour ménager la place à un petit guichet, ou judas. Ce dernier n'a pas été conservé, mais nous verrons son modèle sur le châssis A.3 (fig. 6.3). Ces soubassements plus ou moins hauts et plus ou moins complexes ont été très utilisés au XVI^e siècle. Ils avaient l'avantage de rigidifier les vantaux vitrés et de réduire leur risque d'affaissement. Ils limitaient la surface vitrée, mais à une époque où le verre restait d'un coût élevé et où beaucoup s'éclairaient encore en ouvrant de simples volets de bois, le désagrément n'était sans doute pas perçu comme tel. Les premiers exemples connus sont datables du dernier quart du X^e siècle (manoir de La Cour à Lapenty, étude n°50004). Certains sont simplement réalisés par une très haute traverse inférieure et montrent le caractère fonctionnel du dispositif (logis de Pringé, étude n°72001). A quelques exceptions près, cette façon de faire cédera la place dans le courant du premier quart du XVII^e siècle aux vantaux à vitreries superposées, comme nous le verrons dans le pavillon sud.

Ici, le soubassement est exceptionnellement haut, la partie vitrée ne représentant que 40 % de la hauteur du vantail (plan n°1). Il ne s'agit pas d'une adaptation à l'escalier, les deux autres châssis adoptant les mêmes proportions. Ses panneaux sont arasés à l'intérieur et reçoivent une table moulurée d'un quart-de-rond à l'extérieur. Curieusement, cette face ne reçoit pas d'autre moulure. Le raccordement de la traverse médiane avec les montants, entre la partie pleine et la partie vitrée, est réalisé par des arasements droits alors que des arasements biais auraient été plus logiques (plan n°1). On observe cette façon de faire plus largement dans les premières décennies du XVI^e siècle, mais aussi parfois tardivement, comme à l'hôtel de Lantivy à Château-Gontier édifié au début du XVII^e siècle (étude n°53003). Les montants de part et d'autre du judas sont réalisés selon la même technique. Plus surprenant, le procédé a été appliqué à la traverse basse du bâti alors que le ravancement de rainure était inutile⁶.

La moitié supérieure du vantail était garnie d'une vitrerie mise en plomb, dont il reste les traces des vergettes, et fermait par un volet intérieur.

Le volet

Il n'en reste qu'un montant et deux traverses, mais ces éléments permettent de restituer ses dispositions d'origine (fig. 4.5). Il était assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ses chants intérieurs montrent simplement une rainure qui indique qu'il recevait un unique panneau du même type que le soubassement, c'est-à-dire arasé à l'intérieur et mouluré d'une table à l'extérieur. Il était monté à recouvrement sur le châssis par l'intermédiaire d'une double feuillure, sa périphérie étant orné d'un simple quart-de-rond. La double feuillure permettait d'encastrer plus profondément le volet dans le châssis et de limiter l'épaisseur du recouvrement.

Sa restitution graphique montre qu'il est inférieur, aussi bien en largeur qu'en hauteur, au compartiment vitré (plans n°2 et 3). En largeur, il devait être complété par un montant fixé sur le vantail vitré qui permettait son ouverture, malgré les marches (plan n°2, section A-A). C'est ce montant qui recevait la gâche de la targette du volet, le vantail vitré ne montrant aucune trace d'un organe de fermeture (fig. 3.1). Au vu de l'emplacement des marches aujourd'hui, la réduction du volet en hauteur est plus étonnante. On pourrait penser que sa traverse inférieure était plus haute et que, pour une raison ou une autre, le volet aurait été recoupé, mais les épaulements des tenons du bas restent corrects, même plus importants que ceux du haut (15 mm, contre 7 mm). En raison des feuillures du bas du volet, il y avait sans aucun doute une pièce en contact solidarisée au vantail (plan n°3, section D-D). Deux clous à l'extérieur de la feuillure de ce dernier pourraient indiquer sa fixation (fig. 3.1). La réduction de la hauteur du volet, qui a occasionné l'ajout de cet élément, reste toutefois difficilement explicable par l'emplacement des marches.



Fig. E.4. Le châssis A.1 dans la cage d'escalier

⁶ On observe le même procédé, dans une version un peu différente, au manoir de Valette à Bocé (étude n°49007).



Fig. E.5. Le châssis A.1
Emplacements des clous de maintien de la vitrerie mise en plomb

La serrurerie

Le châssis ne s'ouvrant pas, sa serrurerie est limitée. La rotation de son volet et de son guichet était assurée par de petites fiches à broche rivée à trois nœuds (fig. 4.4). Ce dernier fermait par une targette dont il ne reste que l'emplacement de sa gâche. Le montant du vantail vitré ne montrant aucune trace de gâche, on peut en déduire qu'elle était reportée sur un montant fixe qui complétait la largeur du volet, comme nous l'avons vu plus haut.

La vitrerie

Si les autres vantaux du pavillon nord ont été dotés de petits-bois et de carreaux qui troubent les traces archéologiques de leur ancienne vitrerie mise en plomb, le châssis A.1 montre quant à lui les empreintes très nettes des vergettes et des clous qui la fixaient (fig. E.5 et plan n°4). On peut noter à plusieurs endroits un double clouage, un premier clou étant fixé en fond de feuillure et un second à proximité de la rive. On pourrait y voir un plomb rabattu en feuillure pour assurer une meilleure étanchéité et cloué deux fois, ou un remaniement de la vitrerie ayant occasionné sa dépose / repose. Cette deuxième proposition ne semble toutefois pas en cohérence avec les traces de fixation des vergettes qui montrent un clouage unique.

Malgré la bonne lisibilité des empreintes de clous et plusieurs essais, nous n'avons pas retrouvé la composition géométrique de cette vitrerie (plan n°4). On peut constater une alternance très nette de bandes étroites et de bandes larges qui font penser à un dessin de bornes en carré⁷, sans doute le plus usuel avec les losanges à cette époque, mais l'espacement central trop important (fig. E.5, ci-dessus) laissé sur la traverse supérieure restituerait des bornes en rectangle d'une composition inconnue à ce jour. En l'absence d'une telle référence, nous avons proposé la « restitution » d'une vitrerie classique à bornes en carré sur le plan n°5 qui n'a évidemment aucune valeur documentaire, mais permet de comprendre la place de la vitrerie sur le vantail.

Les châssis A.2 de la façade occidentale

La fenêtre possède deux vantaux vitrés, mais seul le droit est d'origine (fig. 5.1 et plan n°6). Ses caractéristiques sont identiques à celles du précédent, mais il est ici ouvrant. On constate toutefois que sa hauteur plus réduite (1 343 mm au lieu de 1 435 mm) correspond peu à l'ouverture dans laquelle a été ajoutée grossièrement une traverse en partie supérieure. Pour autant, la hauteur de vitrage est bien identique aux deux autres vestiges. On remarquera également que les tenons de la traverse médiane (au-dessus du guichet) de son soubassement ont des ravancements de rainure que n'avait pas l'exemple précédent (comparer fig. 3.1 et 5.3, et plans n°1 et 6).

La fermeture du vantail était assurée par un verrou dont il subsiste seulement l'emplacement de ses deux conduits et de sa gâche. Il était dépourvu de platine, le pêne coulissant directement sur le bois selon les pratiques du XVe siècle. Quant à sa rotation, elle était assurée par des fiches à gond ferrées ici selon un mode surprenant (fig. 5.6), puisqu'il ne permet pas le démontage des vantaux alors que c'est leur principal avantage sur les fiches à broche rivée employées traditionnellement au XVIe siècle⁸. Les fiches à gond, faciles à réaliser, sont citées en 1627 par Mathurin Jousse dans *La fidelle ouverture de l'art de serrurier* et se multiplient au XVIIe siècle⁹. Quelques témoins semblent indiquer un emploi dès le début de ce siècle¹⁰, voire à l'extrême fin du précédent, mais aucun ne renvoie à un usage plus ancien. La dendrochronologie permet donc d'attester ici leur utilisation dès le dernier quart du XVIe siècle et d'apporter un élément capital à l'histoire des techniques.

Jusqu'à la fin des années 2010, le vantail possédait encore son petit guichet fermant par une targette encloisonnée dont on devine la forme ovale de sa platine reperçée de deux trous (fig. 5.3). On notera le changement de technique peu commun pour réaliser les organes de fermeture du vantail et du guichet. Sa rotation, ainsi que celle du volet, était assurée par des fiches à trois nœuds à broche rivée (fig. 5.5 et 5.6).

7 Exemples : château du Mesnil-Voisin à Bouray-sur-Juine (étude n°91001) ; ancien prieuré Notre-Dame du Repos à Médavy (étude n°61013) ; manoir de la Chapelle à Notre-Dame-de-Courson (étude n°14036) ; manoir de la région de Lisieux (étude n°14004).

8 On observe cependant le même mode de ferrage sur une demi-croisée et un châssis arasés d'une maison de la rue Bourgeoise à Beaulieu-lès-Loches qui peuvent être datés de la fin du XVIe siècle ou du début du suivant (étude n°37003).

9 M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

10 Voir plus particulièrement notre étude du château de Cogners (étude n°72006).

Les châssis A.3 de la façade orientale

Les vantaux vitrés

Les deux vantaux qui ont été volés entre 2018 et 2021, mais dont nous avions pu faire le relevé, étaient comparables aux autres, hormis leur soubassement. Ils étaient en effet composés de trois registres de panneaux au lieu de deux, mais gardaient malgré tout la même hauteur de panneau vitré (plans n°7 et 8). Ils donnaient le modèle de guichet monté à recouvrement et décoré d'une table identique aux panneaux.

Il est important de signaler les traces d'outils pour affleurer le parement intérieur de leur soubassement à panneaux arasés (fig. 7.2). On observe en effet de larges cupules qui balaien tous leurs éléments. Elles témoignent de l'emploi d'une hache, outil abandonné par les menuisiers d'aujourd'hui, mais qui faisait partie de leur panoplie au Moyen Âge, comme le montre la célèbre miniature extraite des « Quatre États de la société » (fig. E.6). Les cupules de forme elliptique et verticale, qui ont tranché le fil du bois en plusieurs endroits, trahissent un taillant courbe utilisé quasi parallèlement aux montants des bâts. Un châssis étudié au manoir de Valette à Bocé présentait des empreintes similaires sur son soubassement à panneaux à glace (étude n°49007). Bien que le menuisier se soit distingué du charpentier au XVe siècle, au moins à Paris, ces exemples montrent qu'il en a parfois gardé certaines techniques au siècle suivant, comme le replanissage à la hache qu'il abandonnera par la suite au profit du rabot¹¹.

La serrurerie

Là encore, la rotation des vantaux vitrés était assurée par des fiches à gond (fig. 7.4) et celle des guichets par deux petites fiches à trois nœuds à broche rivée (hauteur 20 mm, diamètre 6 mm) (fig. 6.4). Les vantaux fermaient par un verrou maintenu par deux conduits fichés directement dans le bois et les guichets par une petite targette encloisonnée sur platine ovale. Au centre de ces guichets, on aperçoit une trace de ferrage et un sillon circulaire au-dessous qui indiquent qu'ils avaient une petite pendeloque pour améliorer leur préhension (fig. 6.3 et plan n°5)¹².

Le châssis B

Un petit châssis était réemployé dans une ouverture réalisée dans une maçonnerie de briques modernes du rez-de-chaussée du pavillon nord (façade nord) (fig. 8.1 et plan n°11). Il est composé simplement d'un bâti dormant et d'un volet. Le premier est constitué de deux montants et deux traverses assemblés à tenons et mortaises traversées, l'ensemble étant parcouru par une feuillure intérieure pour recevoir le volet. Son parement extérieur laisse apparaître des clous irrégulièrement espacés (fig. 8.2). Au vu de leur nombre, ceux-ci pourraient faire penser à la fixation d'une toile. Elle serait toutefois ici inappropriée, puisque quasi impossible à changer une fois le bâti dormant installé dans la baie. Quelques fragments montrent que ces clous maintenaient un treillis de fer (fig. 8.3 et 8.4). Ils sont répartis pour débuter le tressage dans un angle et terminer dans l'angle opposé, après avoir tourné un fil continu d'environ 1,5 mm de diamètre autour de chacun d'eux (plan n°12).

Ces treillis ou filets de fil de fer étaient réservés à des usages communs. En 1680, Pierre Richelet les définit dans son *Dictionnaire* sous le terme « châssis de léton [laiton], terme d'épinglier : filez de léton, travaillez par maille, et atachez avec de petits clous sur un chassis de bois »¹³. Les sources écrites en témoignent sous cette forme en laiton dès le XVe siècle. Le cagetier Pierre Lescot est ainsi payé « pour avoir faict et treillissé de fil d'archas [laiton] au devant de deux croisiées de chassis et de deux fenestres flamengés ez deux derrains estages de la tour devers la fauconnerie, aud. Louvre, où est ordonné la librairie du Roy, pour deffense des oyseaux et autres bestes, à cause et pour la garde des livres qui y seront mis »¹⁴. Les Comptes des Bâtiments du Roi Louis XIV en mentionnent en fer en 1681 : « A Bray, espinglier, pour les ouvrages de fil de fer qu'il a faits aux croisées des offices de la Bouche du Roy » et « pour treillis de fer aux croisées du garde-meuble de la petite escurie »¹⁵.

Quant au volet, il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dans lequel est embrevé un panneau arasé à l'extérieur. L'absence de vitrerie protectrice justifie pleinement cette conception qui limite les infiltrations d'eau dans le bâti. A l'intérieur, ce dernier est mouluré de quarts-de-ronds sur ses traverses et de chanfreins arrêtés sur ses montants, le panneau étant orné d'une table. Il est monté traditionnellement à recouvrement sur son bâti dormant et sa rotation est assurée par de petits fiches à trois nœuds dont les dimensions (hauteur 30 mm, diamètre 7 mm) sont identiques au châssis A.1. Son système de fermeture n'a pas été conservé, mais il s'agissait d'une targette sur platine, semble-t-il, ovale. La facture de ce petit châssis est sans rapport avec les autres menuiseries du site, hormis ses fiches. Réemployé dans une ouverture moderne, on ne peut assurer qu'il leur soit contemporain, même si ses fiches pourraient le laisser supposer.



Fig. E.6. Les châssis A.3



Fig. E.7. Jean Bourdichon, *Les Quatre États de la société* (1^{er} quart du XVI^e siècle)

Source École nationale des Beaux-Arts (Paris)

11 L'herminette avec son taillant perpendiculaire au manche pourrait aussi avoir été utilisée. Elle semble en effet plus adaptée à un travail de menuiserie sur un plan horizontal. En 1627, Mathurin Jousse en rappelle l'emploi : « Herminette, pour planir et doler les ais [planches], et autres choses ». M. Jousse, *Le théâtre de l'art de charpentier*, La Flèche, Griveau, 1627, p. 4. On peut présumer son emploi sur les ais des volets de la maison de la rue Bourgeoise à Beaulieu-lès-Loches (étude n°37003).

12 On les voit facilement en Bretagne, mais aussi dans le Pays d'Auge : manoirs de Langle à Hotot-en-Auge (étude n°14010), de la Morsanglière à Bonneville-la-Louvet et de Saint-Christophe à Firfol.

13 P. Richelet, *Dictionnaire françois...*, Genève, 1680, p. 129.

14 A. Le Roux de Lincy, « Comptes des dépenses faites par Charles V dans le château du Louvre, de 1364 à 1368 », dans *Revue archéologique*, VIII^e année, Paris, Leleux, 1852, p. 765.

15 J. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, tome 1, Paris, 1881, colonne 1322 ; tome 2, 1887, colonne 65.

Datation

La dendrochronologie a permis de dater ce pavillon de la fin des années 1570, ses bois ayant été abattus en hiver 1576/1577. Le pan de bois, qui a abandonné ici les longues colombes de hauteur d'étage traditionnellement adoptées au Moyen Âge au profit de deux registres distincts séparés par une lisse au niveau de l'appui, affiche bien son appartenance à la deuxième moitié du XVI^e siècle (fig. 2.4 et E.6)¹⁶, tout comme la cheminée de l'étage (fig. E.3) et plus encore le décor des grands épis de terre cuite vernissée qui étaient visibles au XIX^e siècle¹⁷. Ses châssis à très hauts soubassements à panneaux et l'emploi de verrous sans platine pourraient nous renvoyer à des techniques de la fin du Moyen Âge ou du début de la Renaissance. Pour autant, les autres caractéristiques ne peuvent confirmer une datation aussi haute, notamment l'emploi de targette sur platine ovale dont les premiers témoins ne remontent guère avant le milieu du siècle. L'élément le plus important reste la présence de fiches à gond. Leur emploi ici peu orthodoxe, puisqu'il ne permet pas le démontage des vantaux, indique une utilisation précoce de ce type de ferrure dont nous n'avions pas jusqu'ici d'usage attesté avant le début du XVII^e siècle.

3 / Le pavillon sud Les fenêtres et leurs châssis

La façade orientale du pavillon sud montre deux fenêtres conservant leurs dispositions d'origine, les autres ayant été fortement restaurées. La plus large est divisée par un meneau et est implantée près de la galerie, tandis que l'autre se situe près de l'angle, au sud (fig. E.7). Les façades orientales des deux pavillons offrent ainsi une certaine symétrie en dépit de leur aspect différent. La grande fenêtre conservait jusqu'en 2006 ses deux vantaux « vitrés » et ses quatre volets (fig. 9.3). Un acte de vandalisme les a détruits en partie et il ne subsiste plus qu'un vantail et trois éléments d'un volet qui nous ont permis de faire une restitution de l'ensemble, hormis les organes de fermeture qui avaient disparu depuis longtemps (fig. 11.1 et plans n°13 à 15). La structure charpentée des baies est similaire au pavillon nord. Les fenêtres prennent place entre une sablière haute et une lisse à hauteur d'appui, laquelle reçoit des potelets et des croisillons au niveau de ses allèges. Les vantaux affleurent le nu intérieur des pans de bois, avec toutefois un petit retrait pour laisser la place aux gonds et aux paumelles. Ils s'insèrent en feuillure dans les poteaux et dans l'appui uniquement, les feuillures étant taillées après coup, au contraire du pavillon nord.

Les châssis C de la façade orientale

Les vantaux vitrés

Seul le vantail droit a été conservé. Son bâti en chêne est assemblé à tenons et mortaises non traversées, les tenons ayant une longueur de 41 mm (1,5 pouce) pour une largeur de montant d'environ 76 mm. Il est séparé par une traverse délimitant deux compartiments superposés et égaux. A l'intérieur, une feuillure permet d'installer les volets, tandis qu'à l'extérieur, une feuillure identique est réservée à l'emplacement de deux panneaux de vitrerie mise en plomb. On constate ici un changement de conception par rapport au pavillon sud qui adoptait des vantaux renforcés par un haut soubassement à panneaux, lequel avait pour effet de limiter considérablement la surface vitrée. On pourrait penser qu'il s'agit là d'un changement de méthode témoignant d'un usage plus grand du verre. Si on peut bien évidemment faire ce constat, il ne faut pas se tromper sur ce type de châssis très vitré dont les manuscrits enluminés nous offrent des reproductions dès le début du XVe siècle¹⁸. Réservé initialement à une élite, son utilisation a perduré au siècle suivant dans des proportions difficiles à établir, avant de se développer et de remplacer définitivement les vantaux consolidés par un soubassement à panneaux dans le premier quart du XVII^e siècle. On peut cependant s'étonner de retrouver peu de vestiges de ce type au XVI^e siècle. La Bretagne semble avoir privilégié l'usage de simples volets de bois en partie basse des croisées, maintenant en cela les traditions médiévales, alors que l'Anjou et le Maine nous ont légué de beaux vestiges de vantaux à soubassement. Ces deux méthodes qui limitaient les surfaces vitrées, la première n'en faisant pas usage, avaient l'avantage d'offrir des vantaux très résistants aux intempéries. Ce n'est évidemment pas le cas des vantaux munis de vitreries superposées et séparés par une simple traverse, dont les tenons parfois très courts nuisaient un peu plus à leur stabilité. Il faudra attendre le dernier quart du XVII^e siècle pour voir les tenons traverser les montants et améliorer grandement la stabilité des vantaux. Le peu de vestiges retrouvés au XVI^e siècle peut donc s'expliquer par leur plus grande fragilité qui ne leur a pas permis de nous parvenir aussi nombreux.

Il est important de détailler plus précisément le vantail conservé dans le pavillon sud. En effet, malgré sa conception, il ne trahit aucune trace de clous et de vergettes pour maintenir des vitreries mises en plomb (fig. E.8). Par contre, on décèle des empreintes de clous en périphérie du compartiment inférieur et une faible boursouflure qui indique une usure moindre à cet endroit (fig. E.8, voir le montant, à droite de la figure). Elle pourrait indiquer la pose d'un tasseau ou autres qui fixait une matière et qui a protégé un mince filet au pourtour du compartiment inférieur. Les traces sont également visibles sur les photos du vantail gauche perdu (fig. 9.2). A ce stade, on ne peut préciser la nature de cette matière qui pourrait avoir été ajoutée tardivement, mais suffisamment longtemps pour laisser les intempéries marquer leur passage.

Il n'en demeure pas moins que la question de la fonction de ces feuillures dans la conception d'origine reste entière. La réponse la plus logique serait une réalisation de feuillures restées en attente de vitreries. Toutefois, on connaît par les sources écrites l'emploi important du papier huilé. Il pouvait être collé à plat à l'extérieur du vantail ou installé en feuillures¹⁹. Raymond Quenedey témoigne d'un châssis garni de papier fixé de cette dernière façon et maintenu par des tasseaux : « cette fenêtre se divise en compartiments portant des feuillures dans



Fig. E.8. Le pavillon sud (2023)

16 Y. Lescroart et R. Faucon, *Manoir du Pays d'Auge*, Paris, 1995, p. 62.

17 Voir la gravure de Charles Vasseur dans Y. Lescroart, « Lisieux. Le « manoir des Mathurins », un monument historique en péril », op. cit., p. 160.

18 Voir notre étude thématique : « Essai de restitution d'une croisée angevine du XIV^e siècle d'après un compte ».

19 Sur la fixation des papiers, voir notre étude thématique « Les châssis de toile ou de papier du XIV^e au XVIII^e siècle ».

lesquelles on pose les feuilles de papier, fixées ensuite au moyen de tasseaux. Si le papier se déchire, on le remplace sans difficulté »²⁰. Si le vantail ne présente ici aucun signe de clouage, on peut néanmoins penser que le papier pouvait être simplement collé en fond de feuillure au vu des exemples identiques retrouvés aux châteaux d'Aubry à Gouffern en Auge (étude n°61014), de Selles-sur-Cher (étude n°41001) et de la Bouverie à Mardilly (étude n°61015).

Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées²¹, et divisés en quatre compartiments par un montant et deux traverses intermédiaires (fig. 10. et 10.2). On notera une inversion des usages. La traverse intermédiaire devrait être d'un seul tenant et interrompre les deux montants pour garantir la tenue du volet (plan n°13). Le menuisier ne devait guère se préoccuper de cet aspect puisque la mortaise qui peut encore être observée sur la traverse inférieure (fig. E.8) a la largeur du montant (plan n°15, section B-B), alors que les tenons de ce dernier étaient réduits de chaque côté par les rainures des panneaux. Les tenons des éléments intermédiaires « flottaient » donc dans leur mortaise, retenus simplement à leur emplacement par les chevilles. Après la perte des montants, on ne peut préciser s'il en était de même des assemblages du cadre. Leur format réduit pourrait expliquer cette façon de faire peu orthodoxe, mais les trois éléments subsistants du volet du châssis A.1 trahissent une conception peu différente, les rainures venant là encore entamer dangereusement les tenons (fig. 4.5).

Les volets sont montés traditionnellement à recouvrement sur les vantaux. A l'extérieur, leur bâti est mouluré de chanfreins arrêtés et de quarts-de-ronds (traverses intermédiaires), leurs panneaux recevant une table simple. A l'intérieur, ces derniers ont une table saillante selon un procédé fréquemment adopté en Normandie²².

La serrurerie

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des paumelles à moustaches articulées sur des gonds fichés dans les poteaux du pan de bois²³. Ces paumelles ne subsistent plus aujourd'hui, mais leur spectre demeure bien visible (fig. 11.2). Un modèle quelque peu différent a été réemployé sur une fenêtre moderne de la façade occidentale (fig. 11.7). Quant aux volets, leur rotation est assurée par des fiches à gond ferrées ici traditionnellement (fig. 11.2 et 11.4). Les organes de fermeture n'ont pas été sauvegardés, mais ont laissé des empreintes assez visibles. Elles montrent des targettes et des verrous verticaux sur platine ovale terminée par des petits panaches, plus ou moins en forme de fleur de lys (fig. 9.4 et 11.5).

Datation

Le pavillon sud est venu s'accorder à la galerie sans réelle liaison (fig. E.12). Les caractéristiques de ses pans de bois sont bien différentes de celles du nord et montrent une nette évolution. Les fenêtres ne sont plus disposées traditionnellement entre deux poteaux de hauteur d'étage, mais installées au-dessus d'un appui filant qui divise cet étage en deux registres soulignés par un profil mouluré, celui du haut étant garni d'un colombage en grille et celui du bas de potelets et d'allèges à croisillons multiples. A partir du XVIIe siècle, ce type d'allège est fréquemment adopté en Pays d'Auge et devient des plus courants au siècle suivant. Elles sont notamment ajoutées au manoir de Coupesarte pour moderniser les façades de son ancien logis lors de l'adjonction d'une aile, probablement dans le premier quart du XVIIe siècle (étude n°14031). La décoration est donc ici limitée au dessin des allèges et aux têtes de poteaux ornées de petites consoles à volutes, à peine perceptibles (fig. E.8).

Le Centre de recherches sur les monuments historiques (CRMH) a réalisé après-guerre quelques relevés de maisons à pan de bois de Lisieux, la plupart ne subsistant qu'à l'état de vestige. Celle de la rue au Char disposait encore d'un châssis²⁴ proche de ceux des Mathurins (fig. E.10). Comme la maison, le CRMH le date du XVe siècle²⁵. Si cette datation ne peut évidemment être confirmée, l'exemple reste intéressant par la conception des châssis et l'association de la serrurerie qui sont du même type, les volets différant quelque peu. Il a également relevé des paumelles à moustaches des deux modèles employés dans le pavillon (fig. 10.4²⁶ et 11.7²⁷). Avec sa hauteur de 170 mm pour un nœud d'environ 20 mm de diamètre, celle de la figure E.13 provenait sans aucun doute d'une fenêtre. Sorties de leur contexte, les maisons n'ayant pas été conservées, elles sont datées sans précision du XVIIIe siècle. Les relevés montrent aussi deux targettes sur platine ovale avec de petits panaches peu développés, proches des fantômes laissés sur les châssis C et datés du XVIIe siècle (fig. E.11)²⁸.

20 R. Quenedey, *L'habitation rouennaise. Etude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*, Rouen, 1926, p. 229.

21 La longueur des tenons est de 37 mm pour des montants de 82 mm.

22 Exemples avec les tables saillantes tournées vers l'intérieur, comme ici : châteaux de Grisy à Vendeuvre (étude n°14025) et d'Olendon (étude n°14026) ; manoir de la Chapelle à Notre-Dame-de-Courson (étude n°14036). Exemples avec les tables saillantes tournées vers l'extérieur : châteaux d'Aubry-en-Exmes à Gouffern-en-Auge (étude n°61014) et d'Outrelaize à Gouville (étude n°14007) ; manoirs de Cléray à Belfonds (étude n°61005) et de la Cour à Sainte-Croix-sur-Orne (étude n°61007).

23 Des paumelles de ce type étaient utilisées sur les croisées du début du XVIIe siècle du manoir de la Bouverie à Mardilly (étude n°61015). On les voit plus souvent sur des vantaux de porte, montées parfois en penture flamande : manoir de Coupesarte à Mézidon Vallée d'Auge (étude n°14031) et château d'Aubry-en-Exmes à Gouffern-en-Auge (étude n°61014), sur des vantaux du premier quart du XVIIe siècle.

24 Pour une illustration de cette maison et de son châssis en place, voir P. Déterville, *Manoirs et châteaux du Pays d'Auge*, Cully, 2004, p. 93.

25 Relevés du CRMH, H. Tougard, 1945 : Lisieux, maison la Petite Marquise, 32 rue au Char, n° G/1996/88/5/D-2336.

26 Relevés du CRMH, P. Feuillebois, 1946 : Lisieux, place Victor Hugo, maison en ruine, n°G/1996/88/10/D-3640 (fig. E.13), G/1996/88/10/D-3625 et G/1996/88/10/D-3641.

27 Relevés du CRMH, P. Feuillebois, 1946 : Lisieux, place Victor Hugo, maison en ruine, n°G/1996/88/10/D-3639.

28 Relevés du CRMH, P. Feuillebois, 1946 : Lisieux, place Victor Hugo, maison incendiée, n°G/1996/88/10/D-3638 ; rue de la Paix, n°G/1996/88/10/D-3635.



Fig. E.9. Le châssis C (face extérieure)
Traverse haute du vantail et compartiment inférieur

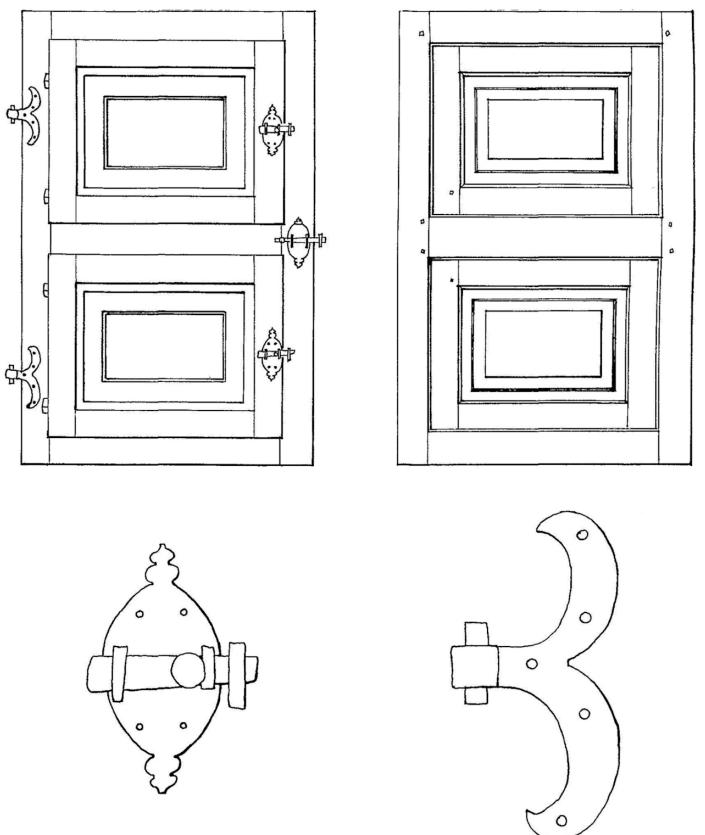


Fig. E.10. Lisieux
maison, 32 rue au Char
© Ministère de la Culture / CRMH

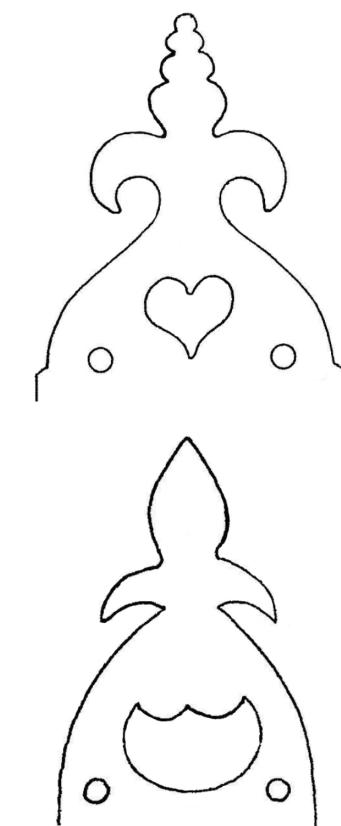


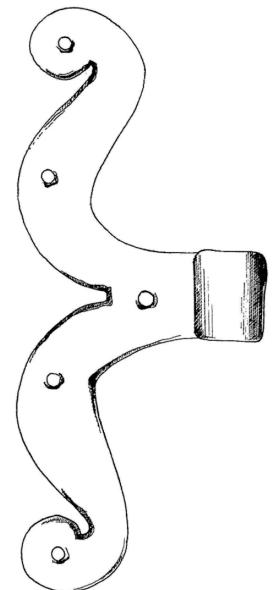
Fig. E.11. Lisieux
maison, rue de la Paix
maison, place Victor Hugo
© Ministère Culture / CRMH

La conception du pan de bois associée à l'emploi de paumelles à moustaches, de fiches à gond en lieu et place de fiches à broche rivée, de targettes sur platine ovale à panaches peu développés et de petits panneaux à table saillante, datent ces châssis au moins de la première moitié du XVII^e siècle et probablement de la fin des années 1670 comme l'indique la date d'abattage des bois du plancher du comble du pavillon sud.



Fig. E.12. Le pavillon sud (2002)
© Yves Lescroart

Fig. E.13. Lisieux
maison, place Victor Hugo
© Ministère de la Culture / CRMH



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice (état en 1927)
- Planche n°2 : Edifice (état en 2002)
- Planche n°3 : Châssis A.1
- Planche n°4 : Châssis A.1
- Planche n°5 : Châssis A.2
- Planche n°6 : Châssis A.3
- Planche n°7 : Châssis A.3
- Planche n°8 : Châssis B
- Planche n°9 : Châssis C
- Planche n°10 : Châssis C
- Planche n°11 : Châssis C
- Plan n°1 : Châssis A.1 / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Châssis A.1 / sections horizontales
- Plan n°3 : Châssis A.1 / sections verticales
- Plan n°4 : Châssis A.1 / vitrerie
- Plan n°5 : Châssis A.1 / élévations intérieure et extérieure (proposition de restitution)
- Plan n°6 : Châssis A.2 / élévation intérieure
- Plan n°7 : Châssis A.3 / pan de bois et châssis
- Plan n°8 : Châssis A.3 / élévation intérieure
- Plan n°9 : Châssis A.3 / élévation extérieure
- Plan n°10 : Châssis A.3 / sections horizontales et verticales
- Plan n°11 : Châssis B / élévation intérieure et sections
- Plan n°12 : Châssis B / élévation extérieure
- Plan n°13 : Châssis C / élévation intérieure
- Plan n°14 : Châssis C / élévation extérieure
- Plan n°15 : Châssis C / sections verticales et horizontales



Planche n°1 - Édifice (état en 1927)

Etude n° 14038

1927

A. TIERCELIN



LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Documents d'architecture - Petits édifices - 2e série - Normandie. Paris, A. Vincent et Cie, 1927, pl. 34 à 37 (recadrées).

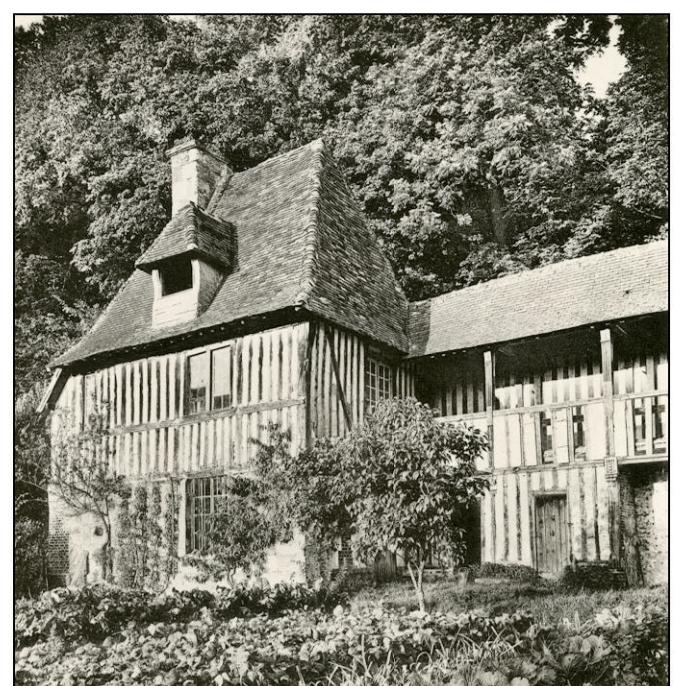




Fig. 2.1. Pavillon nord, galerie et pavillon sud



Fig. 2.2. Pavillon nord et galerie



Fig. 2.3. Communs et logis*



Fig. 2.4. Pavillon nord

* cliché Yves Lescroart (2002)

LISIEUX (Calvados)	Planche n°2 - Edifice (état en 2002)		
Manoir des Mathurins	A. TIERCELIN	2002	Etude n°14038



Fig. 3.1. Elévation intérieure



Fig. 3.2. Elévation extérieure



Fig. 3.3. Fenêtre et châssis (façade est)

LISIEUX (Calvados)		
Manoir des Mathurins		
Planche n°3 - Châssis A.1		
A. TIERCELIN	2024	Etude n°14038



Fig. 4.1. Elévation extérieure



Fig. 4.2. Elévation intérieure



Fig. 4.3. Escalier (3 marches déposées)



Fig. 4.4. Fiche à broche rivée



Fig. 4.5. Vestiges du volet (vue extérieure)

LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Planche n°4 - Châssis A.1

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



Fig. 5.1. Vantail vitré droit (2024)



Fig. 5.2. Emplacement du verrou (2024)



Fig. 5.3. Soubassement à panneaux et guichet (2013)



Fig. 5.4. Fenêtre et châssis (2024)

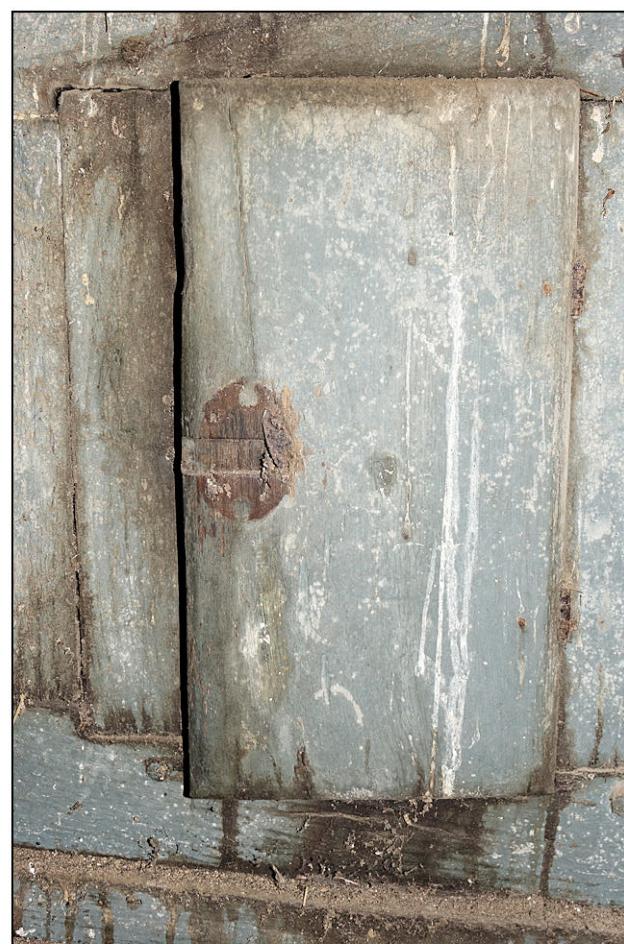


Fig. 5.5. Guichet (2013)



Fig. 5.6. Fiche à broche rivée et fiche à gond

LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Planche n°5 - Châssis A.2

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



Fig. 6.1. Elévation intérieure



Fig. 6.2. Vantail droit (élévation extérieure)



Fig. 6.3. Guichet fermé



Fig. 6.4. Guichet ouvert

LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Planche n°6 - Châssis A.3

A. TIERCELIN

2013

Etude n°14038



Fig. 7.1. Vantail gauche (élévation extérieure)



Fig. 7.2. Soubassement à panneaux (parties supérieure et inférieure)



Fig. 7.3. Soubassement à panneaux (partie intermédiaire avec son guichet fermé)

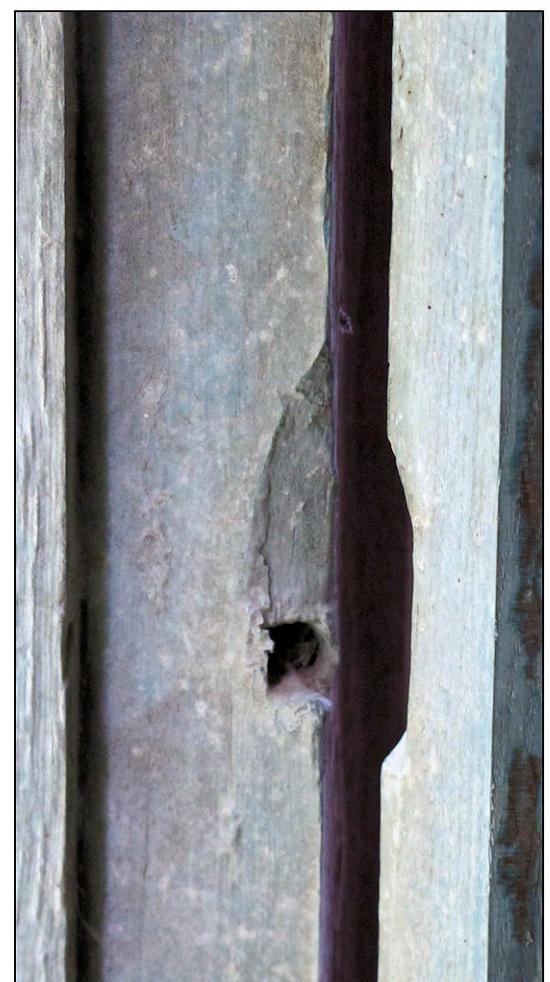


Fig. 7.4. Entailles de fiche à gond

LISIEUX (Calvados)

Planche n°7 - Châssis A.3

Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

2013

Etude n°14038



Fig. 8.1. Elévation intérieure



Fig. 8.2. Elévation extérieure



Fig. 8.3. Détail du clouage



Fig. 8.4. Détail du clouage

LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Planche n°8 - Châssis B

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



Fig. 9.1. Vantail vitré et volets droits



Fig. 9.2. Vantail vitré et volets gauches



Fig. 9.3. Vantaux vitrés et volets (élévation extérieure)

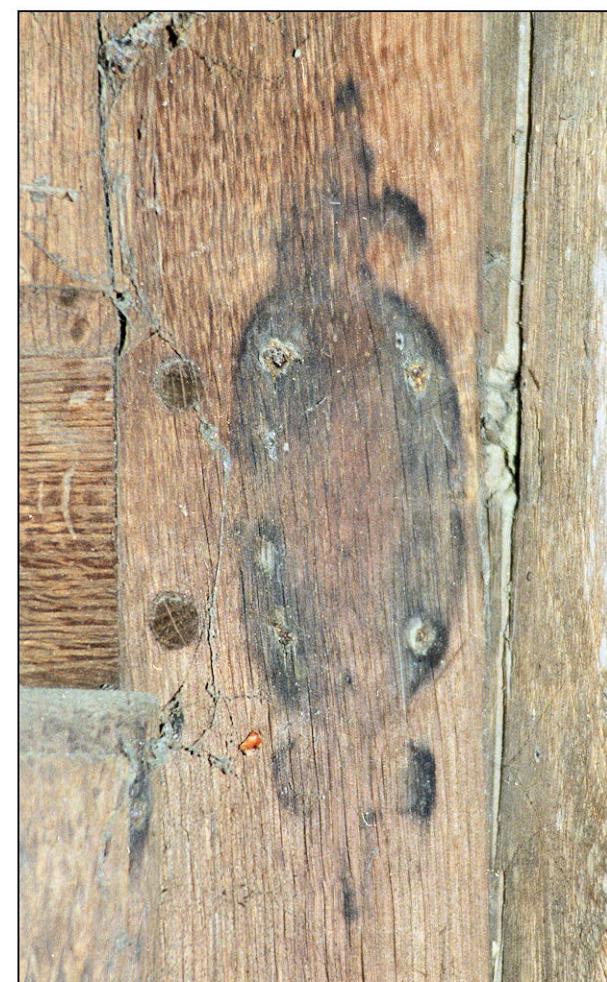


Fig. 9.4. Trace de targette

LISIEUX (Calvados)

Planche n°9 - Châssis C

Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

2002

Etude n°14038



Fig. 10.1. Vantail vitré et volets gauches



Fig. 10.2. Vantail vitré et volets droits



Fig. 10.3. Volet gauche supérieur



Fig. 10.4. Paumelle à moustaches



Fig. 10.5. Fiches à gond

LISIEUX (Calvados)

Manoir des Mathurins

Planche n°10 - Châssis C

A. TIERCELIN

2002

Etude n°14038



Fig. 11.1. Elévation intérieure



Fig. 11.2. Fiches à gond



Fig. 11.3. Fiche à gond



Fig. 11.4. Fiche à gond



Fig. 11.5. Fantôme du verrou vertical



Fig. 11.6. Vue partielle du volet (ext.)



Fig. 11.7. Paumelle à moustaches (réemploi)

LISIEUX (Calvados)

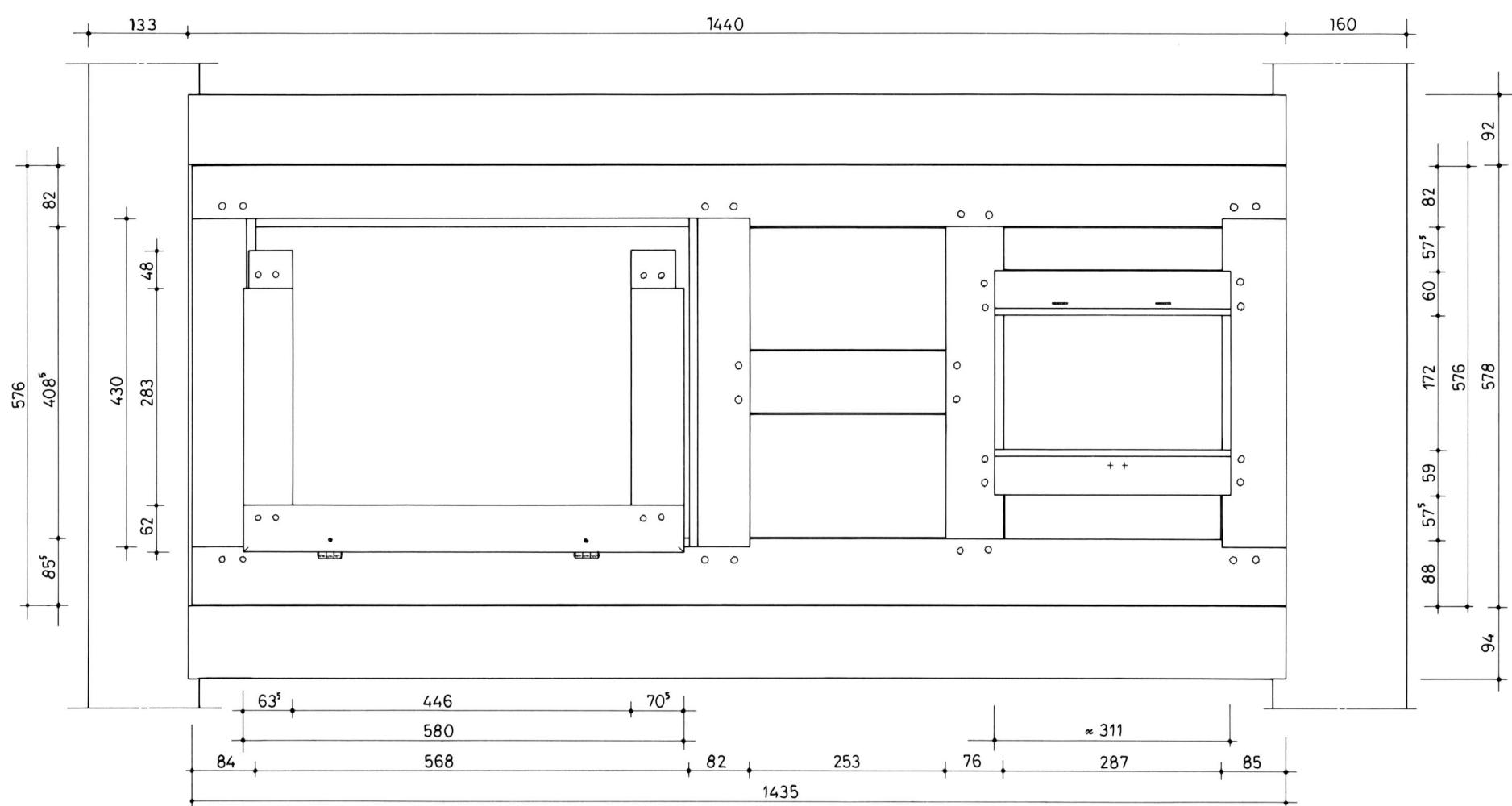
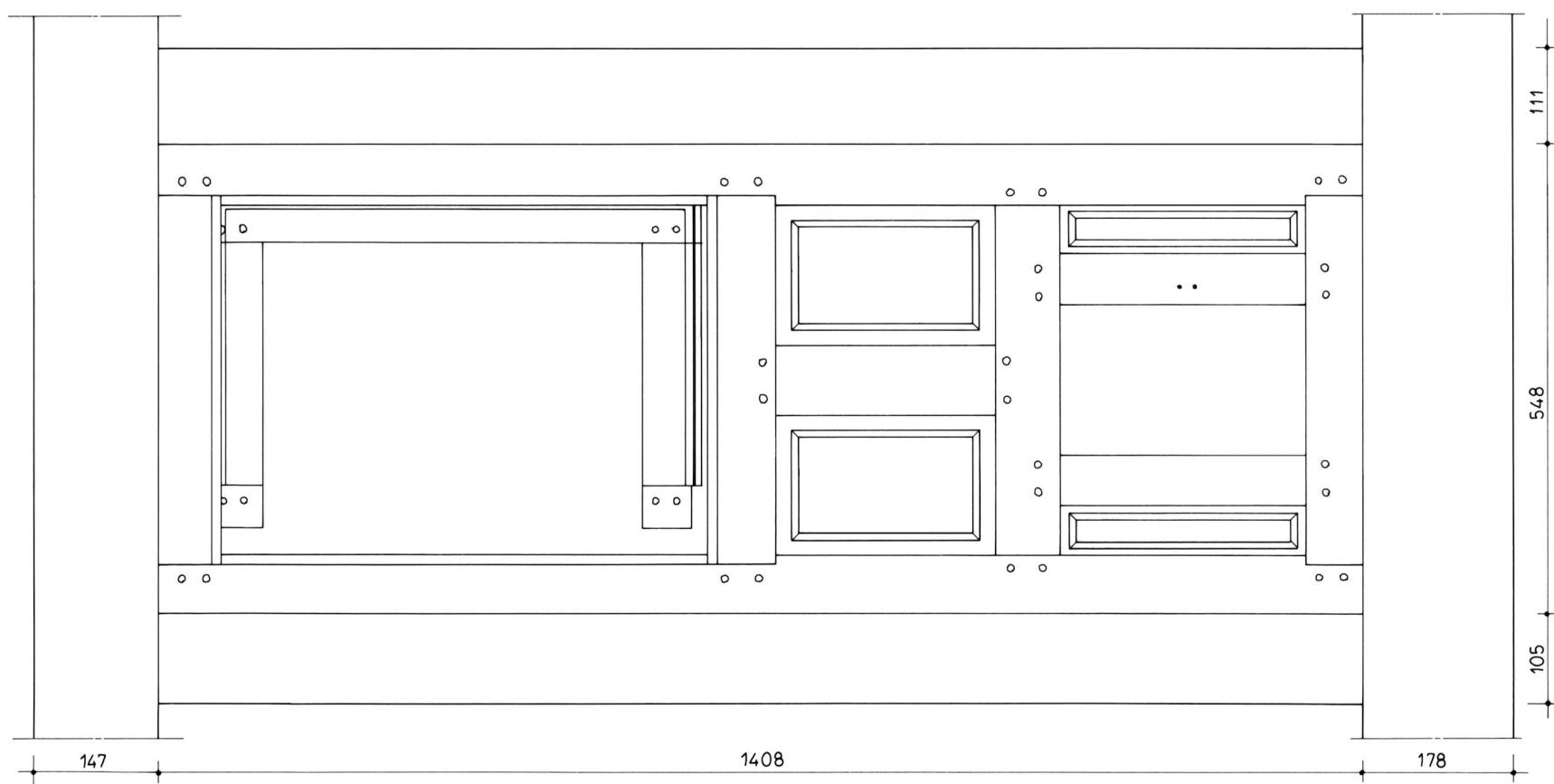
Manoir des Mathurins

Planche n°11 - Châssis C

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



LISIEUX (Calvados)

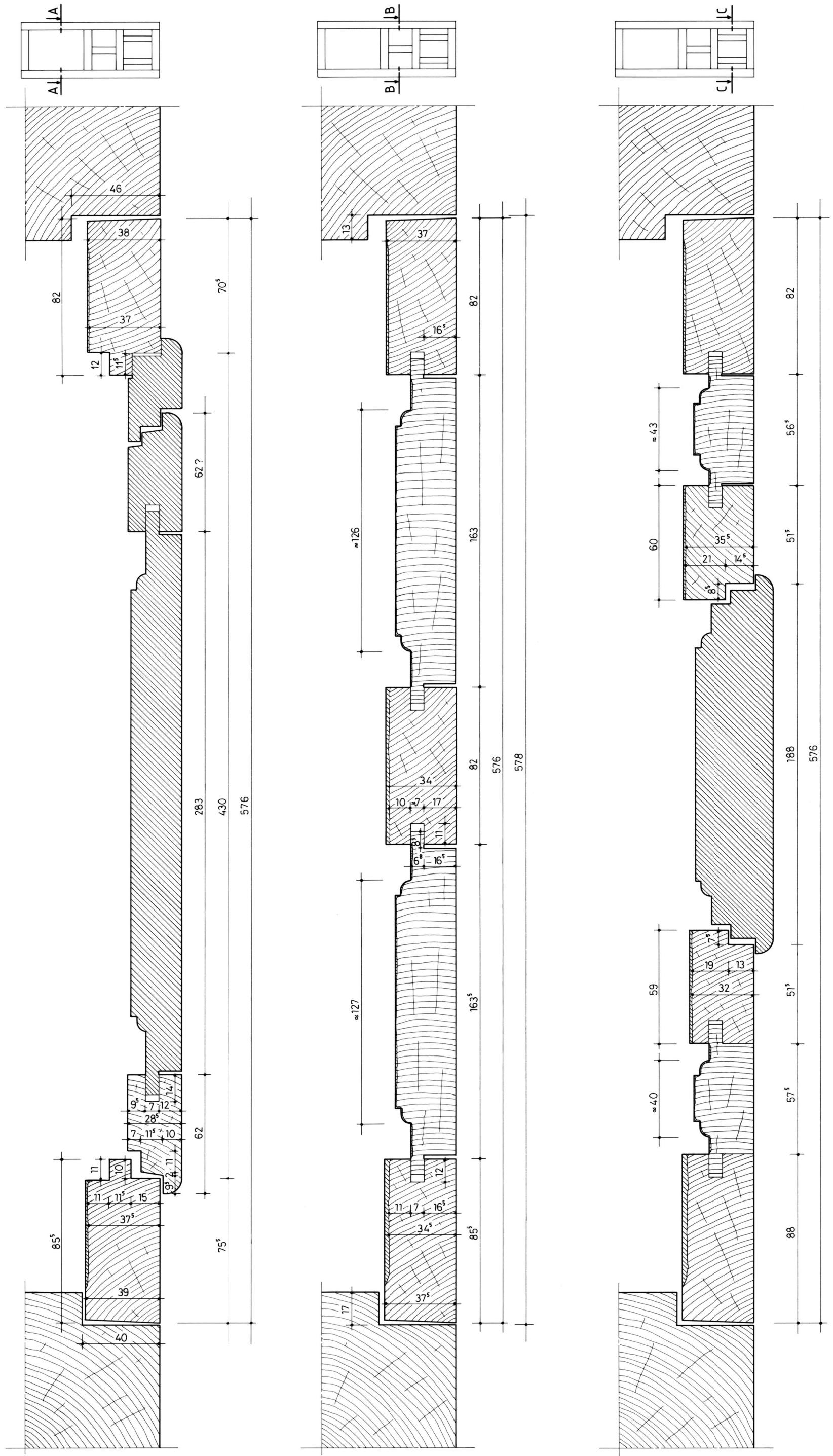
Plan n°1 - Châssis A.1 / élévations int. et ext.

Manoir des Mathurins

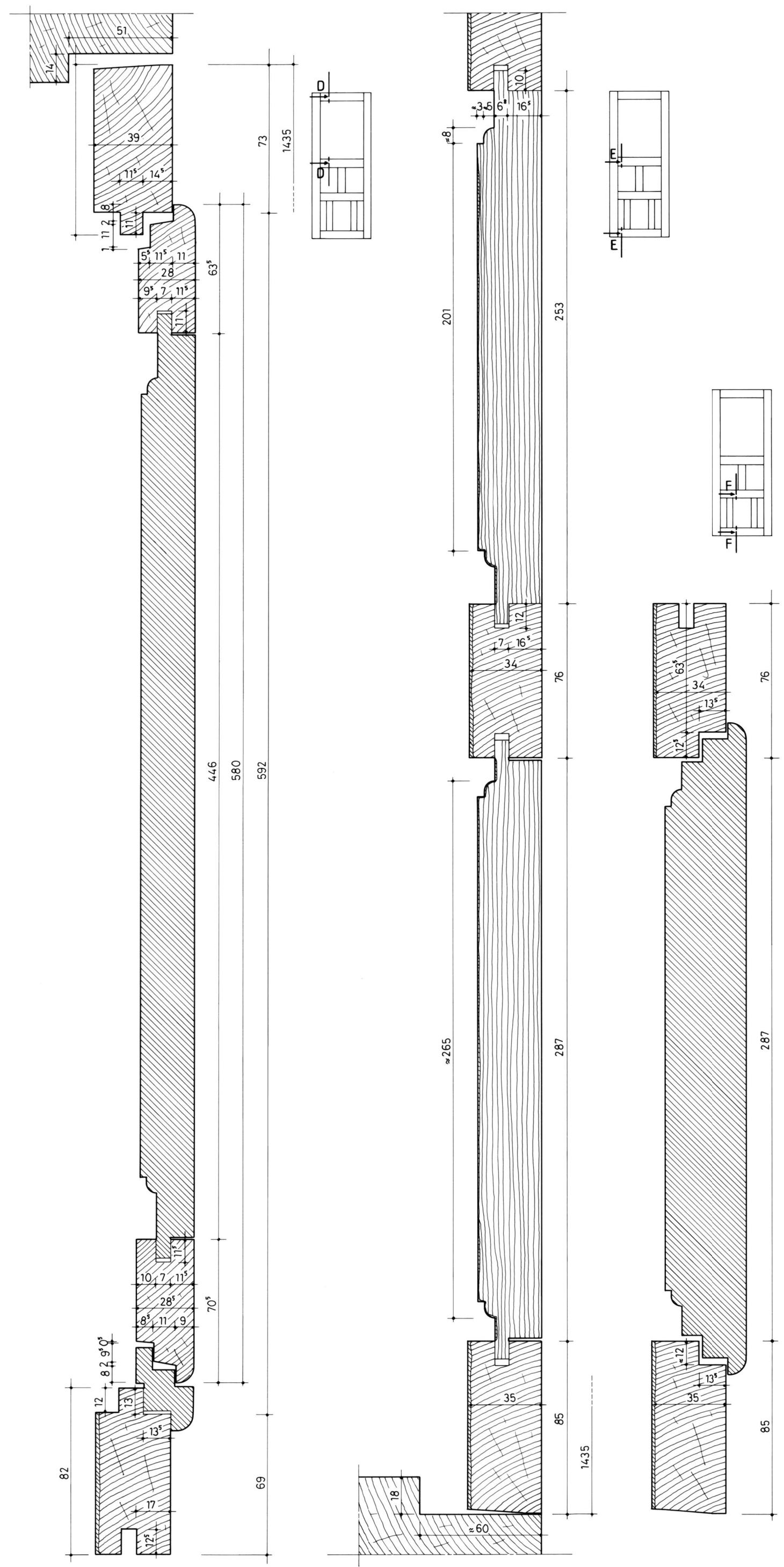
A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038

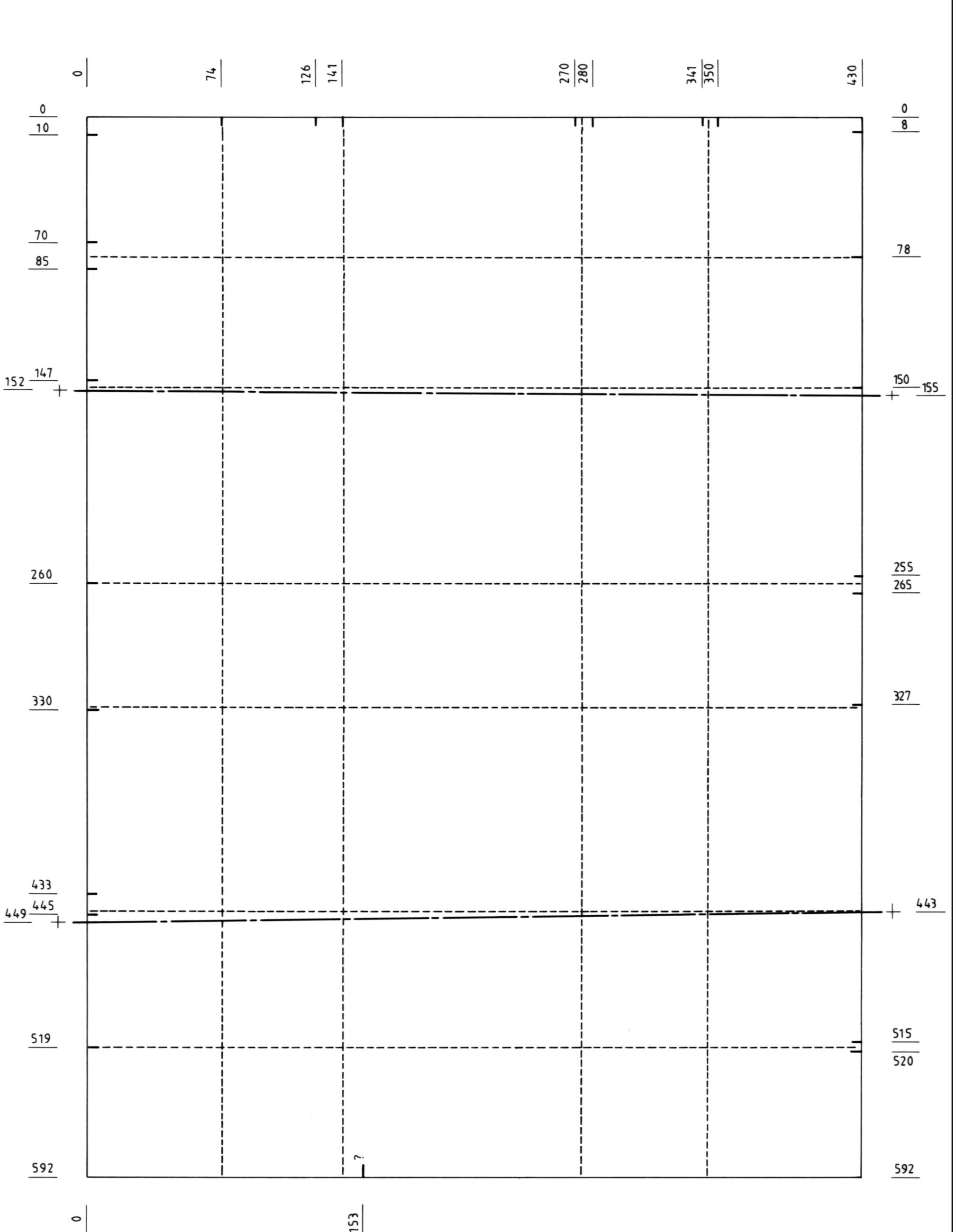


LISIEUX (Calvados)	Plan n°2 - Châssis A.1 / sections horizontales		
Manoir des Mathurins	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14038



éléments ou profils restitués

LISIEUX (Calvados)	Plan n°3 - Châssis A.1 / sections verticales		
Manoir des Mathurins	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14038



LISIEUX (Calvados)

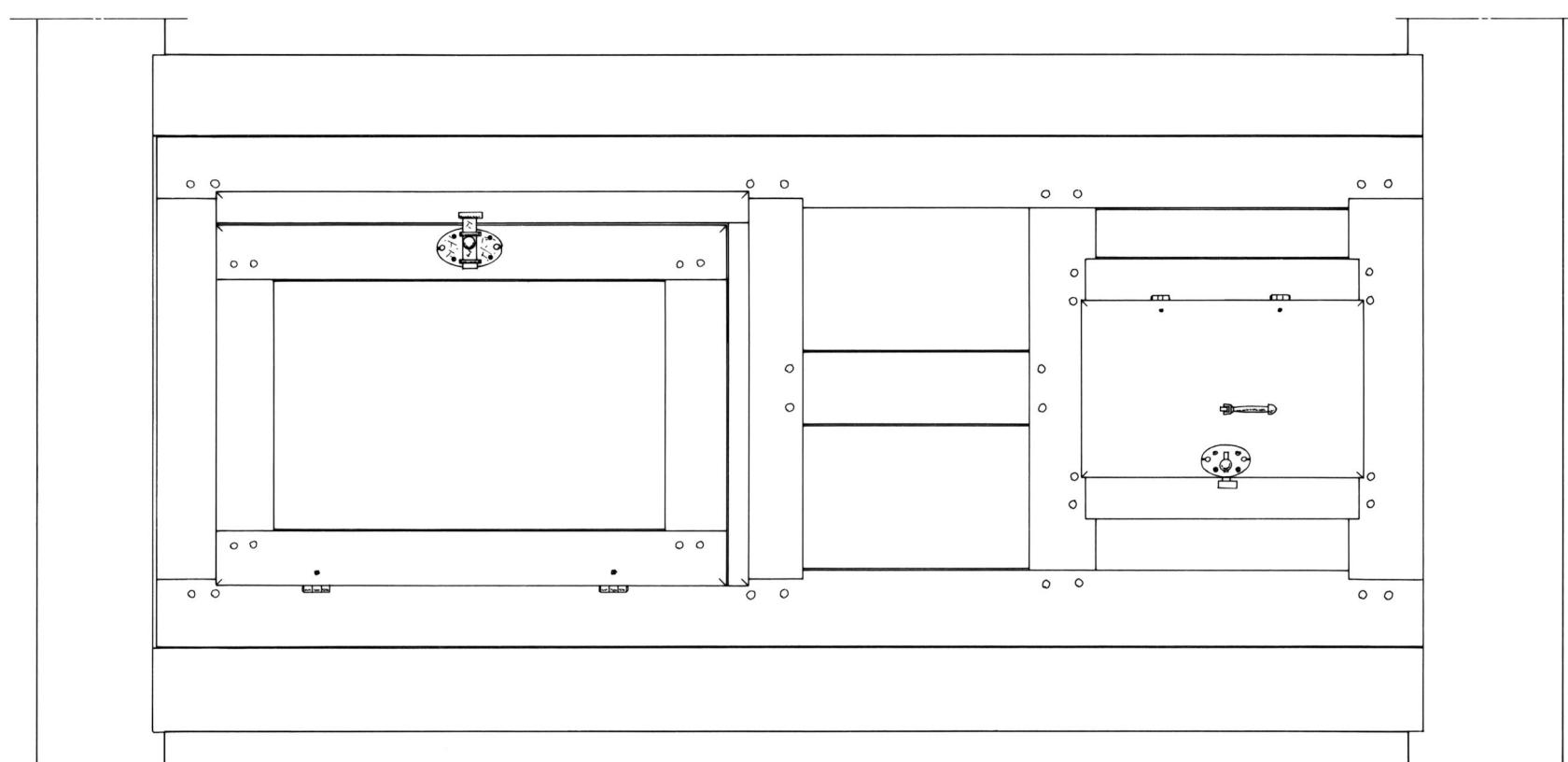
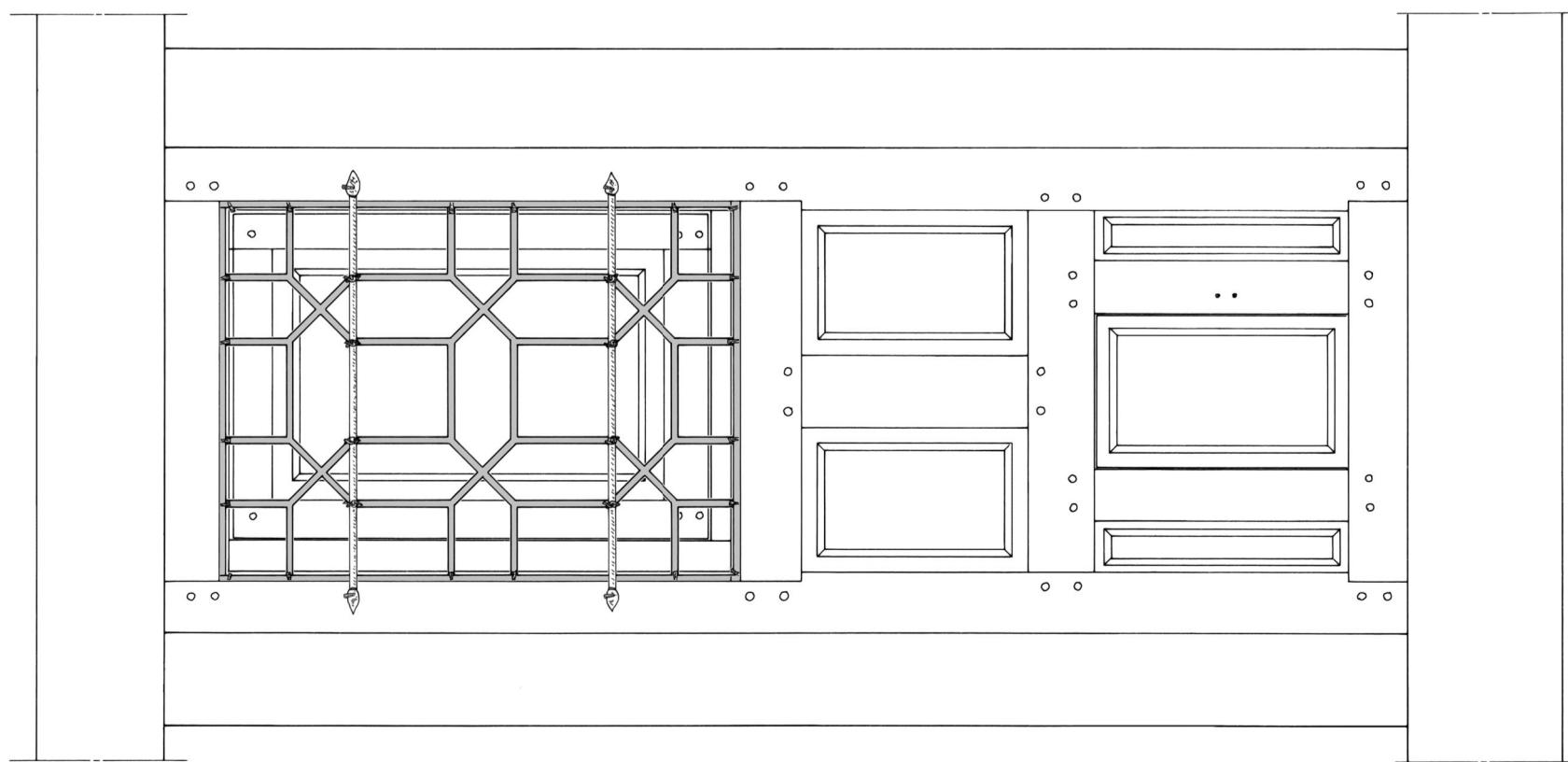
Plan n°4 - Châssis A.1 / vitrerie

Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



LISIEUX (Calvados)

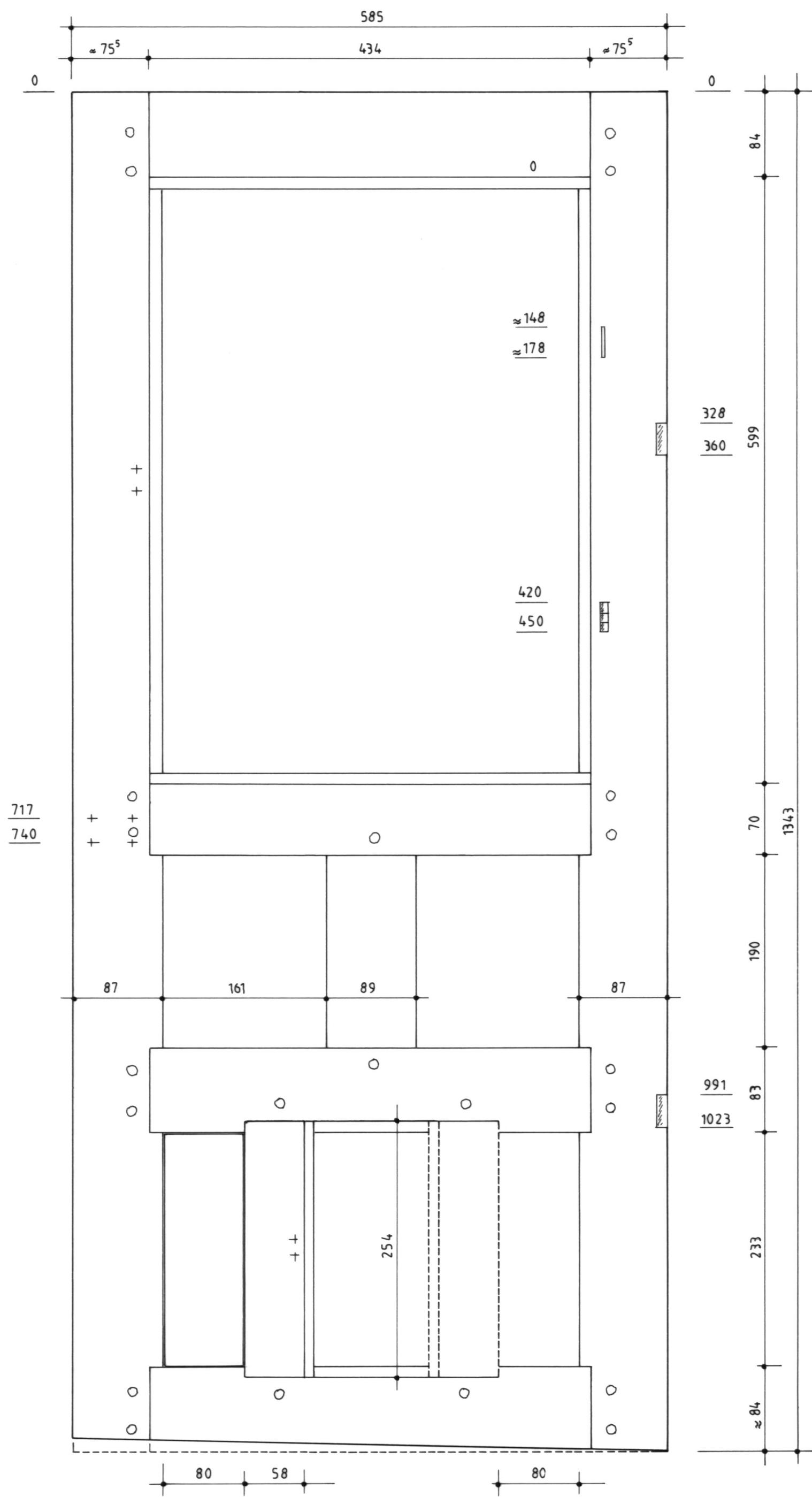
Plan n°5 - Châssis A.1 / élévations (restitution)

Manoir des Mathurins

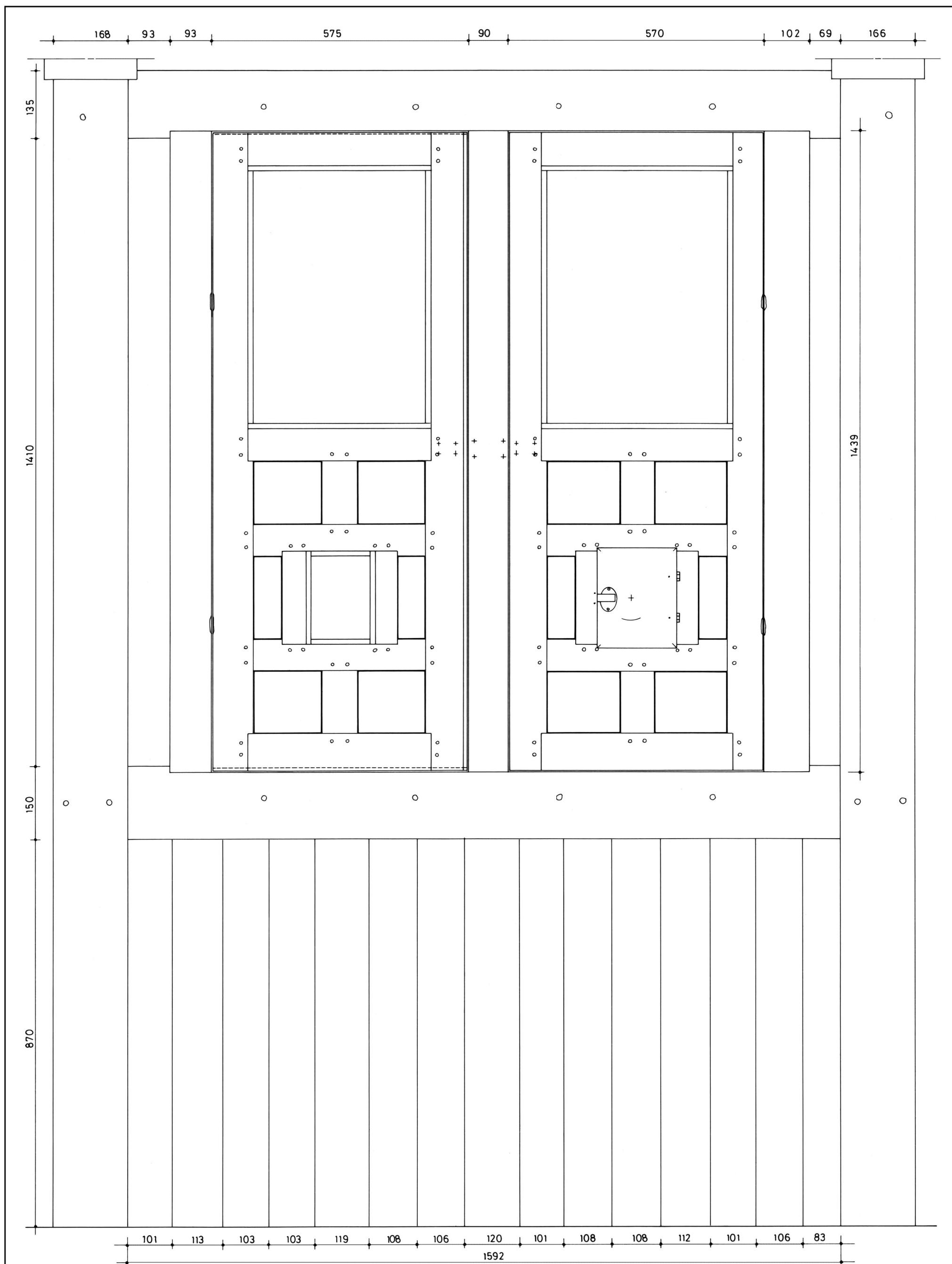
A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



LISIEUX (Calvados)	Plan n°6 - Châssis A.2 / élévation intérieure		
Manoir des Mathurins	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14038



LISIEUX (Calvados)

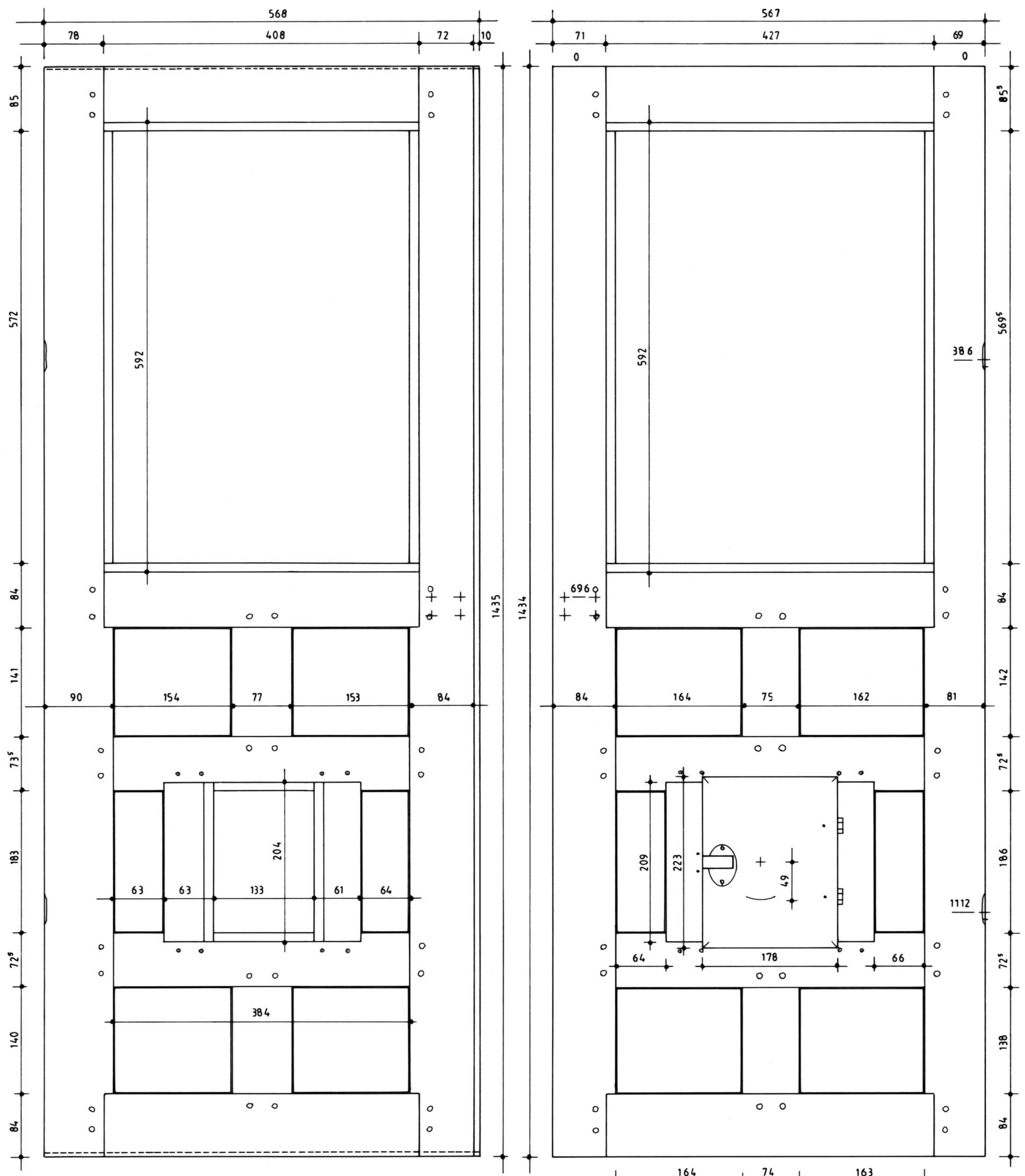
Plan n°7 - Pan de bois et châssis A.3

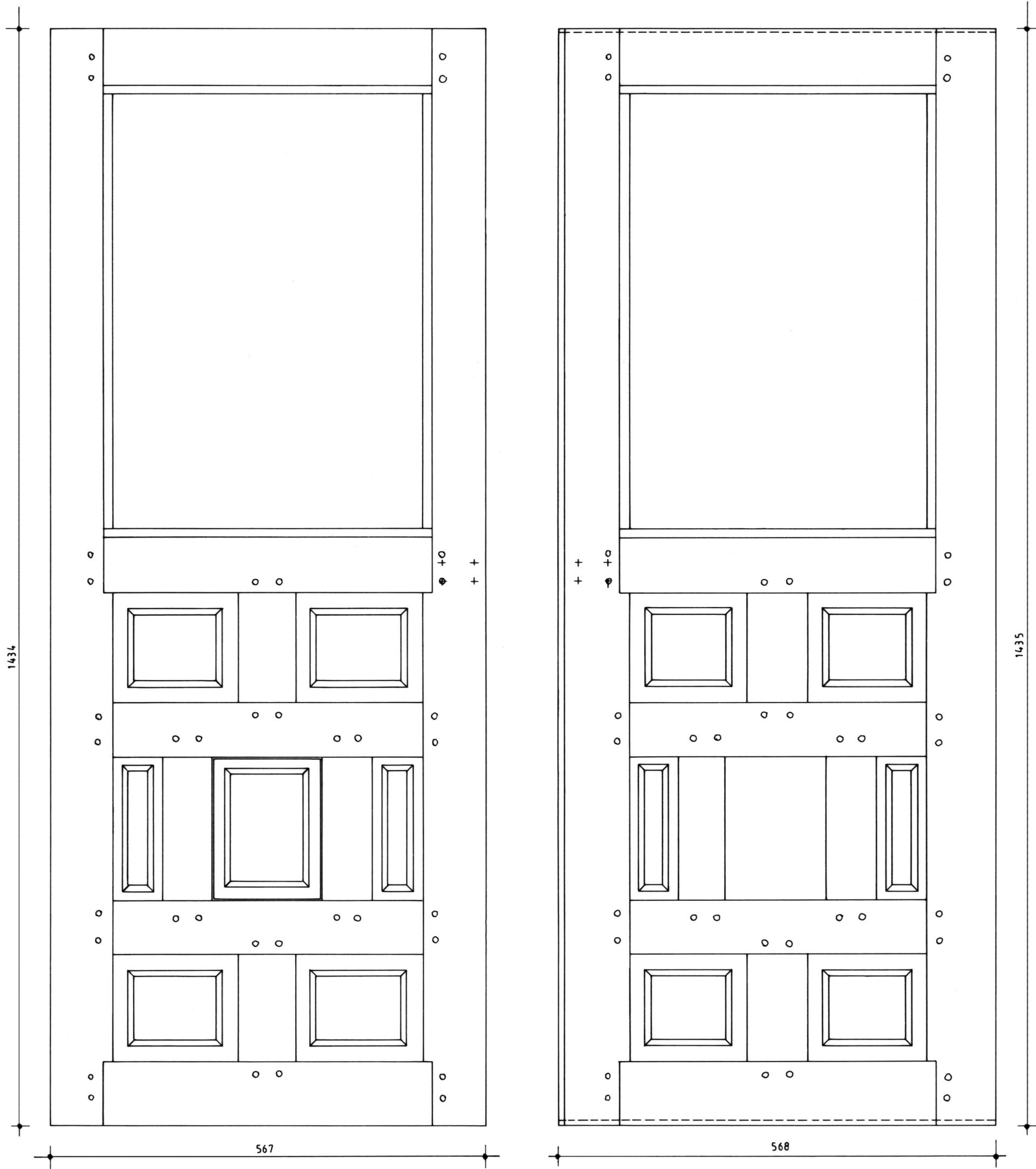
Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

2013

Etude n°14038





LISIEUX (Calvados)

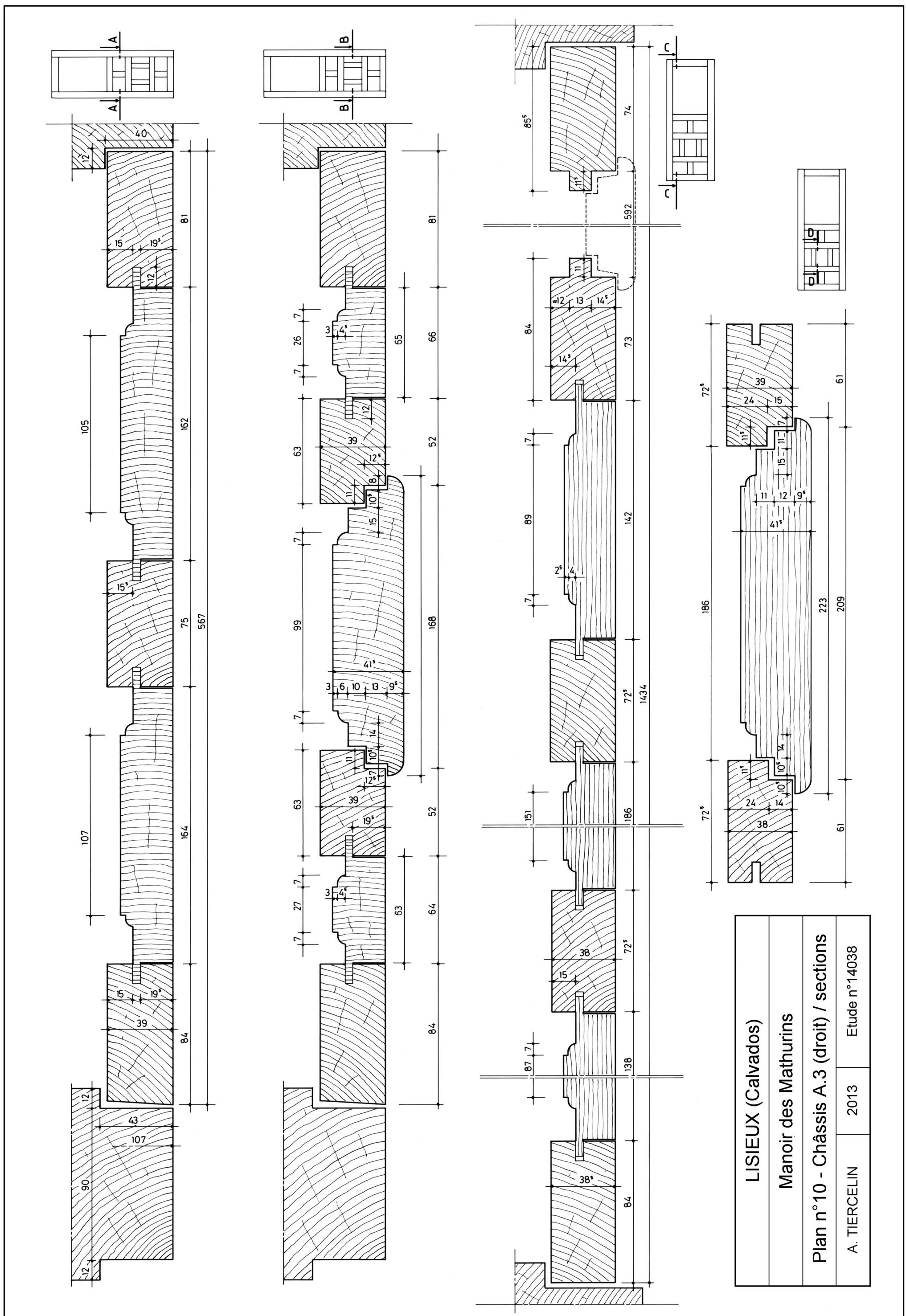
Plan n°9 - Châssis A.3 / élévation extérieure

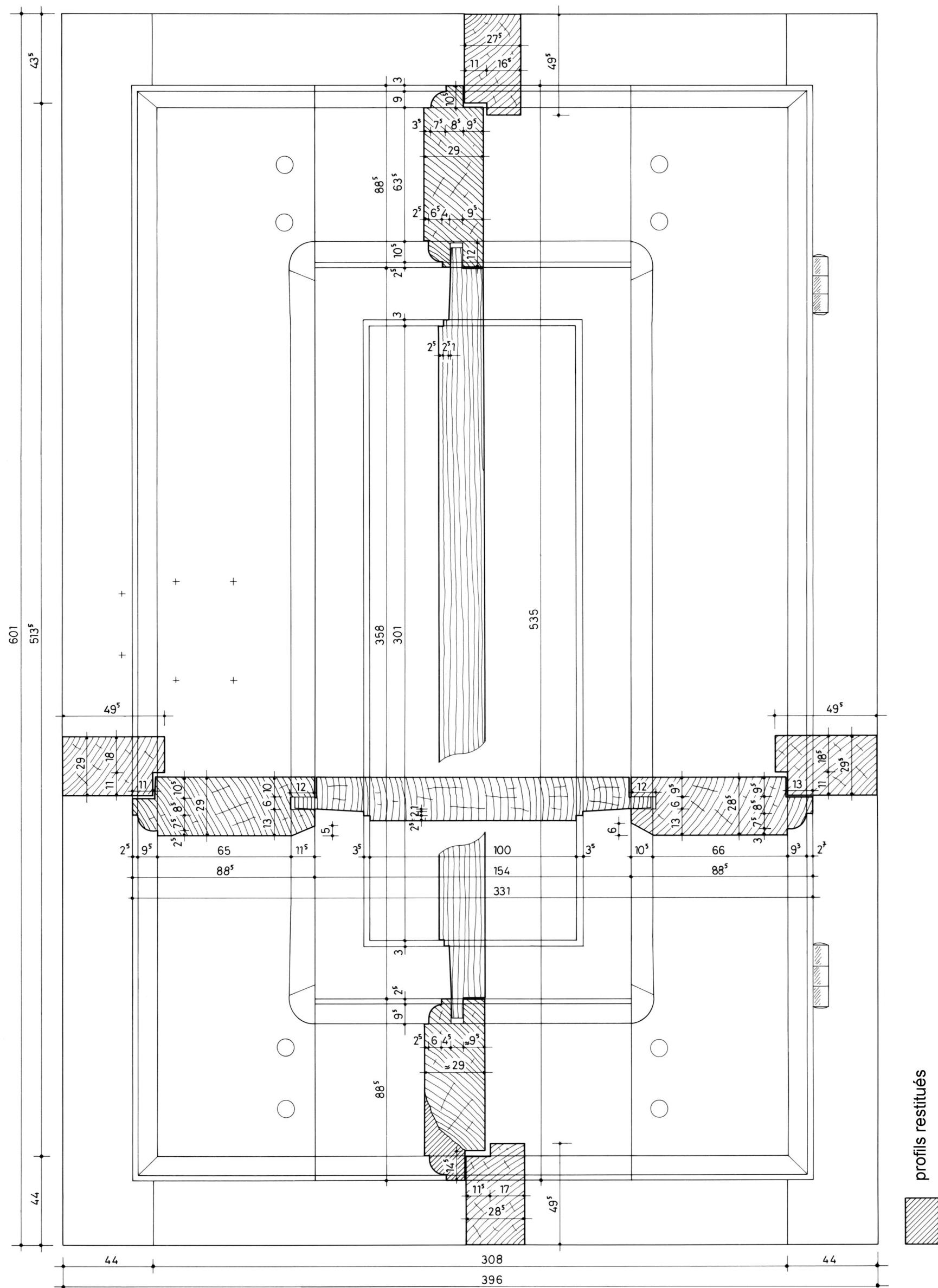
Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

2013

Etude n°14038





LISIEUX (Calvados)

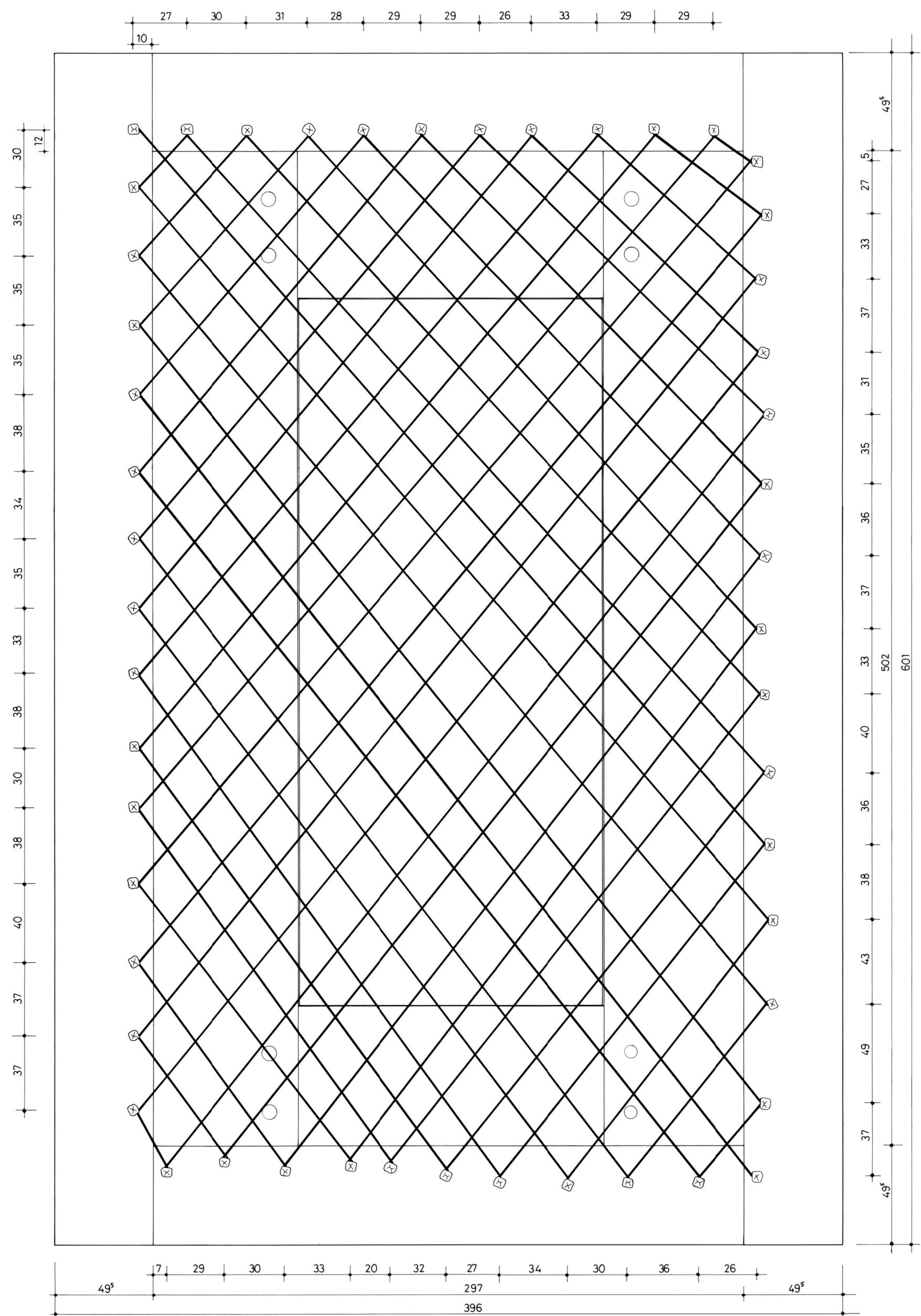
Plan n°11 - Châssis B / élévation intérieure

Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14038



LISIEUX (Calvados)

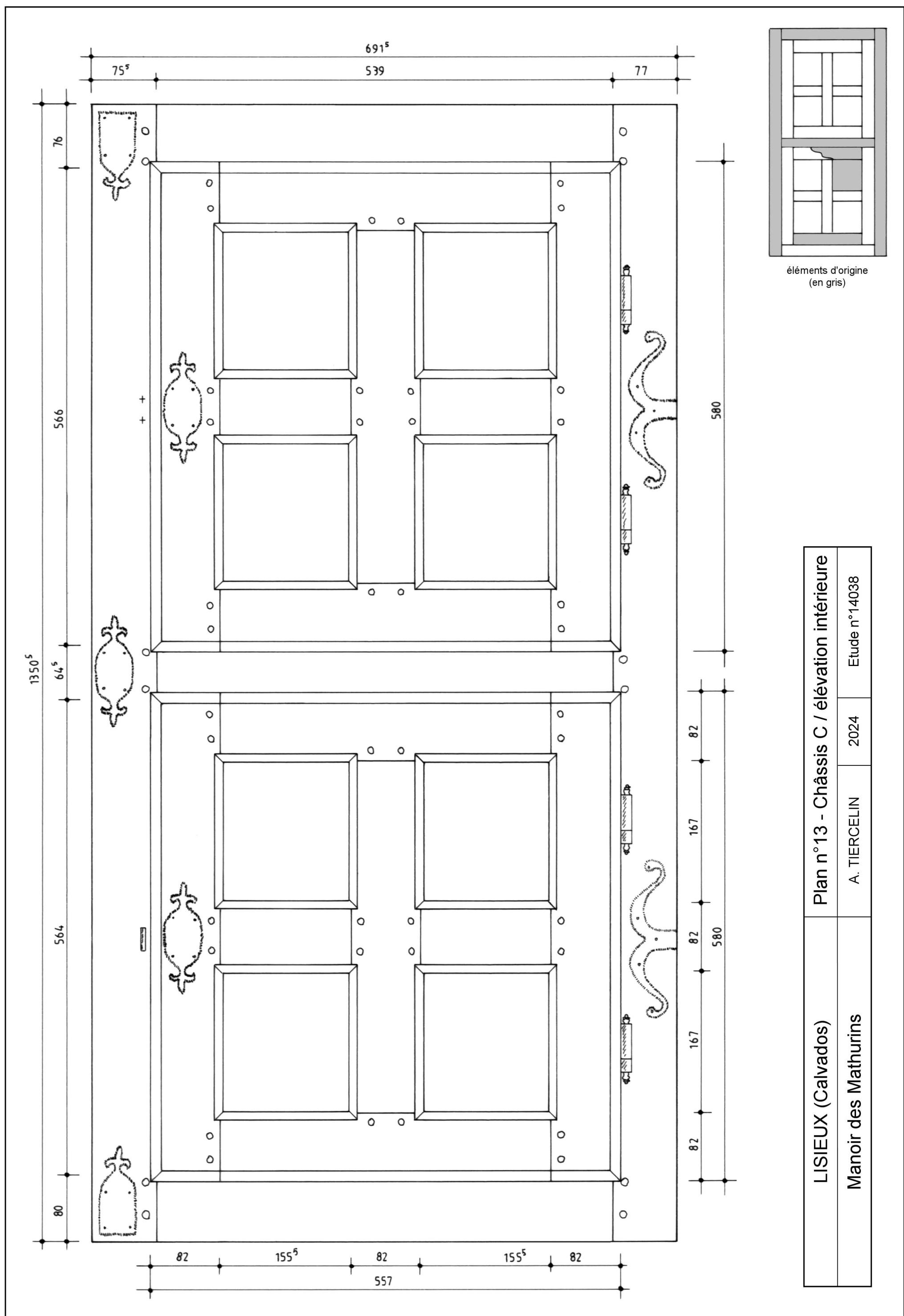
Plan n°12 - Châssis B / élévation extérieure

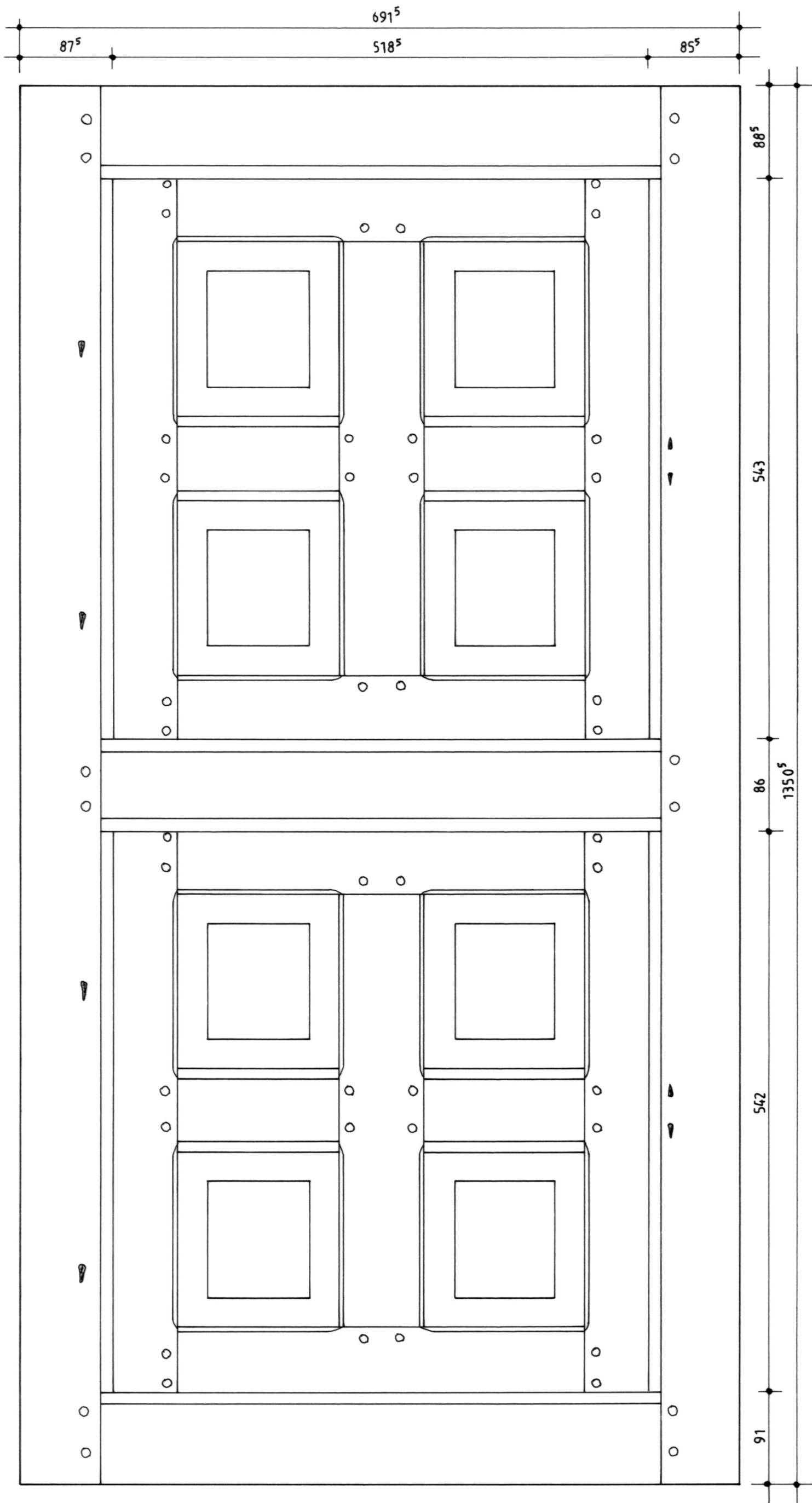
Manoir des Mathurins

A. TIERCELIN

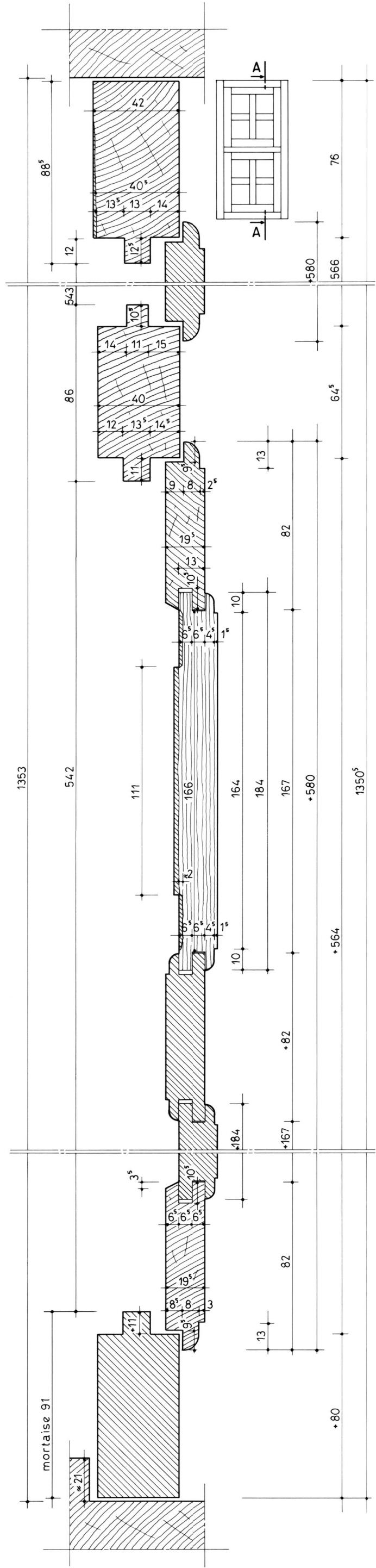
2024

Etude n°14038



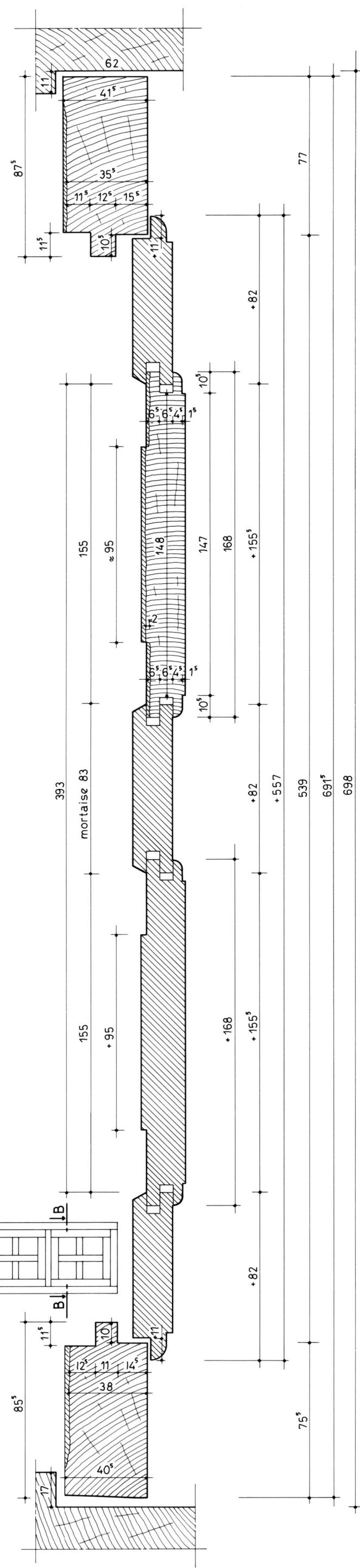


LISIEUX (Calvados)	Plan n°14 - Châssis C / élévation extérieure		
Manoir des Mathurins	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14038



éléments ou profils restitués

- + cotes restituées



LISIEUX (Calvados)	Plan n°15 - Châssis C / sections		
Manoir des Mathurins	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14038